

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS \$3.00
UNION POSTALE \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA \$1.00
ETATS-UNIS \$1.50
UNION POSTALE \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71a RUE INT-JACQUES

A. J. REAL

TELEPHONE:

ADMINIST. ON: Main 7464

REDACTIO. sin 7460

LES VIEILLES INSTITUTRICES

Nous avons promis de revenir sur le sujet, nous tenons parole. Les élections générales sont assez loin, espérons-nous, pour qu'on ne puisse pas nous accuser de faire simplement du capital politique.

Ce n'est pas d'hier que la situation où sont réduites les vieilles institutrices préoccupe notre journal. Dès la fin de 1910, nous signalions les pensions extrêmement modiques faites aux institutrices en retraite, et nous réclamions du gouvernement provincial une action protectrice.

Nous prouvions que certaines institutrices avaient dû, l'année précédente, se contenter d'une pension annuelle de vingt, dix-huit, dix-sept et même dix piastres; nous démontrions que la loi de 1909, qui augmentait de 50 p.c. la somme des pensions, laisserait encore un très grand nombre des pensionnaires dans un état lamentable, et nous réclamions un minimum de pension.

Nous nous adressions au gouvernement provincial parce qu'il est le seul qui ait le droit d'agir en cette matière. Les municipalités scolaires ne peuvent s'occuper que des institutrices en activité de service; celles de l'âge ou leur santé contraignent d'abandonner la carrière, n'ont de recours qu'après du pouvoir politique.

Notre demande de 1910 fut vivement combattue par l'un des principaux organes du gouvernement, au nom de nous ne savons plus quelle théorie économique; mais les ministres eux-mêmes sentirent que la situation ne pouvait durer, et, à la session suivante, ils firent inscrire dans la loi le texte suivant: "La pension de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire ne doit être, dans aucun cas, inférieure à \$75."

Cette disposition nouvelle n'est entrée en vigueur que le 1er juillet 1911, de sorte que le dernier rapport du surintendant de l'instruction publique nous donne encore sa lamentable et coutumière théorie: Nous voyons que telle ancienne institutrice de 52 ans a reçu, pour l'année scolaire terminée le 30 juin 1911, l'énorme somme de \$21.56, que telle autre, qui est âgée de 56 ans, a eu la joie d'encaisser le fabuleux montant de \$17.34; que telle autre encore, qui a 64 ans, recevait \$16.71, qu'une quatrième, âgée de 73 ans, a dû se contenter de \$13.20. On ne supposera pas qu'elles aient fait, sur de pareilles pensions, de très larges économies!

Et nous posons simplement la question à tous les gens de bonne foi qui savent ce que peut être aujourd'hui la vie d'une femme qui a passé les soixante ans, et qui a donné à l'enseignement vingt ou trente ans de sa vie: Croient-ils que ce minimum de \$75 soit suffisant? Croient-ils qu'il est digne de la province de Québec et de la reconnaissance que nous devons aux humbles et aux dévouées qui ont appris à lire et à écrire à la plupart d'entre nous?

Les hommes politiques trouvent mauvais que certaines municipalités scolaires accordent aux institutrices actuellement en activité un traitement inférieur; ils ont établi tout un système de primes pour assurer l'augmentation graduelle des salaires, et ils ont bien fait; ils garantissent ainsi aux jeunes institutrices non seulement des conditions plus avantageuses dans le présent, mais un avenir meilleur, parce que le taux de la pension est proportionnel au traitement annuel.

Pourquoi ne pas faire un autre beau geste? Pourquoi ne pas fixer un minimum de pension qui protège efficacement contre la misère celles qui ont épuisé leur vie au service de la nation?

La province est riche, nous dit-on, elle traverse une heure de large prospérité. Elle a le droit et le devoir d'être généreuse; elle a le devoir surtout d'acquiescer ses dettes.

Elle n'en a guère de plus pressante et de plus sacrée que celle qu'on contracte, envers les institutrices d'hier, les citoyens d'aujourd'hui.

Omer HEROUX.

Commerce et transport

LOUABLE INITIATIVE

L'initiative que M. Foster vient de prendre mérite certainement la plus sérieuse attention de tous les hommes d'affaires. Elle témoigne d'une bonne volonté et d'un sincère désir de promouvoir le commerce canadien.

Jusqu'ici le ministère du commerce a été considéré plutôt comme un bureau d'importance secondaire. M. Foster entend prouver qu'il peut être extrêmement utile, si les hommes d'affaires veulent lui prêter leur concours, étudier avec lui les meilleurs moyens d'activer l'échange des produits et de conserver aux voies nationales leur part légitime du transport.

Ce sont les deux points sur lesquels M. Foster insiste principalement. Que manque-t-il aux ports canadiens pour acquiescer ou conserver leur avantage sur les ports américains, et pourquoi la disproportion est-elle si grande entre nos importations et nos exportations. Et M. Foster pose la question très franchement. Le gouvernement, dit-il, ne saurait tout faire, mais il peut, une fois les points faibles connus, y remédier dans une large mesure. Seulement pour y remédier efficacement, il faut qu'il procède d'après des données sûres et il lui est impossible de recueillir ces renseignements tout seul. La coopération des hommes que leurs occupations tiennent en contact journalier avec le mouvement de la production, de la consommation et de l'expédition lui est nécessaire. Il l'invite, la sollicite comme une faveur, on ne saurait la lui refuser.

Les membres du Board of Trade et de la Chambre de Commerce ont paru enchantés de la démarche du ministre et le ministre lui-même a semblé satisfait de l'intérêt manifesté par les membres présents.

Souhaitons qu'on n'en reste pas là. M. Foster est un ténace qui a l'habitude de poursuivre sans relâche le but qu'il veut atteindre. Celui qu'il se propose est en outre du domaine de sa compétence. Nul plus que lui ne s'est occupé des questions financières et commerciales, et son expérience sera d'un précieux avantage aux hommes qu'il invite à travailler avec lui. Par exemple, il indique déjà l'une des causes probables de l'énorme différence entre nos importations et nos exportations: la consommation locale nous demande assez pour nous tenir suffisamment occupés, disent certains industriels et commerçants. Mais il montre

aussi le danger de cet état d'esprit: pendant que nos gens concentrent toute leur attention sur le marché canadien, d'autres prennent toute la place dont ils pourraient gagner une partie sur les marchés étrangers.

Quant aux facilités de transport, elles ne sont pas moins importantes tant au point de vue de l'importation que de l'exportation. Tout ce qui passe par les Etats-Unis pour entrer ou sortir du Canada est autant de perdu pour la classe ouvrière, sans compter que le transport par voie américaine doit favoriser le commerce américain au détriment du commerce canadien.

Une étude attentive et fouillée de tous ces courants et de leurs effets sur l'industrie et le commerce canadiens ne peut donc qu'être aussi intéressante qu'utile, et d'autant plus utile que M. Foster s'engage à faire l'impossible pour éliminer les causes qui détournent le transport et pour stimuler aussi la production destinée à l'exportation. Si le port de Montréal n'est pas encore suffisamment outillé, dit-il, nous y verrons, et si les assurances maritimes sont trop exigeantes, nous chercherons un autre moyen d'en libérer les compagnies de navigation.

M. Foster n'a pas parlé de la nationalisation de nos ports, mais M. Geay y a fait allusion, et il faudra venir là. Elle a déjà été recommandée par la commission de transport de 1903 et M. Borden lui-même s'est prononcé en faveur du principe. Et ce sera peut-être l'une des solutions que hâtera la coopération des Chambres de Commerce et du ministère du Commerce si cette coopération se fait dans l'esprit qui semble inspirer M. Foster.

JEAN DUMONT.

Le Parler Français au Manitoba

UNE BELLE CAMPAGNE

Nous avons eu le plaisir de rencontrer, ces jours-ci, l'un de nos amis du Manitoba qui nous a donné les détails les plus intéressants sur la campagne poursuivie dans cette province en faveur du congrès de la langue française.

Des représentants du comité régional ont fait le tour des paroisses et successivement visité Saint-Charles, Saint-Norbert, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Somerset, Maripolis, Sainte-Anne, etc. Partout ils ont dit les raisons profondes du congrès et l'importance de la question française.

Chaque paroisse française du Manitoba sera représentée au congrès par un délégué. La souscription atteindra \$1,200 à \$1,500.

BILLET DU SOIR

A LA CAMPAGNE

L'été s'en vient.

Par les longues soirées d'hiver, autour de la table où les journaux s'empilent, les familles à l'aise, réunies, ont établi l'endroit de la villégiature prochaine.

Les uns s'en iront dans le nord, où les montagnes enveloppées de pins, de sapins et d'érables se mirent au clair miroir des lacs perdus entre des rives semées de villas près desquelles, sur le sable fin, des canots s'allongent.

D'autres non loin de la ville, s'inscrivent au bord des rivières claires et qui cheminent entre les prairies vertes où le trèfle épanouira demain ses humbles bouquets parfumés. Près de la berge aux douces déclivités, des chalets abriteront, par les fins d'après-midi, le père, le fils et les frères, revenus de la ville, empressés à dépouiller le veston de travail pour se sentir vite rafraîchis sous les amples vêtements de flanelle souple. Des balles de tennis voltigeront, frappées par des raquettes vives; des jeunes filles agiles, en robes blanches, luttent d'adresse à ce jeu, leur rire perlera dans le calme. Puis ce sera le repas rustique et gai, les dialogues d'amoureux sous les ramures feuillues, où des rayons de lune répandront comme une impalpable cendre bleudière. Et, lointain, l'appel triste des petites grenouilles vertes se mêlera par intervalle aux aboiements des chiens errants dans les routes et les talus.

D'autres encore, loin des villes, habiteront pendant deux ou trois mois au bord de la mer vaste, dès le point du jour, le bruit confus des flots, entré par les croisées ouvertes, les éveillera, les bercera en une molle rêverie, un temps, puis les rendormira, tandis que l'aube lumineuse jettera des roses à la cime des flots et des caps et dorera les champs humides de rosée, qui dévalent vers les grèves où des goélands s'ébattent et déploient leurs blanches ailes lentes. Et, dans la matinée, ce sera, sur le sable et les rochers de la plage baignée de soleil, l'heure de flânerie exquise; le vent venu du large et chargé de sel fouettera les épidermes, gonflera les pommelles, hâlera les joues et les mains. A l'heure du bain, des groupes joyeux et bruyants affronteront le choc des vagues aux volutes vertes ou bleues et transparentes, dont le froid "coupe" les jambes encore inhabituées à la température de l'eau salée.

L'après-midi, des canots avironnés d'une main solide, des yachts aux voiles qui semblent d'argent, sous la lumière crue du soleil, danseront sur les flots; et des chants, faiblement, arriveront jusqu'à la grève semée d'enfants demi-nus, qui s'amuseront à faire des ricochets et à chercher des galets polis, sous l'oeil de bonnes attentives. Au loin, des goélettes fileront dans le courant, lentes, comme si la tiédeur de l'après-midi les avait endormies. Le ronflement des hélices viendra du large où passent les paquebots, au rivage bordé de boscages de sapins dont l'odeur balsamique se confond à l'air senteur des flots mouvrants et des vachets laissés par la marée sur le sable humide.

Et, le soir venu, tandis que s'affaiblissent sur la mer calme les teintes multicolores et changeantes du couchant, encore attardés tout là-haut aux nuées effilochées dans le ciel, et qu'un pic élevé se dressera, seul, rose, parmi les montagnes violettes, là-bas, vers les îles, s'allumeront éblouissants, les feux des phares tournants. Sur le quai, au long des grèves redevenues silencieuses, où l'on parle bas afin de mieux goûter le charme divin de l'heure qui passe, des couples s'attarderont à respirer l'air délicieusement frais et regarderont d'en-dessus des collines baignées d'ombre, apparaître et glisser, calme, à travers le ciel étoilé, la cymbale d'or de la lune mélancolique.

PATRICIE GRANDVILLE.

Un nouveau livre

M. Emile Miller publiera prochainement, pour le congrès de la langue française, nous assure-t-on, un ouvrage illustré de deux cents pages, intitulé: *Terres et Peuples du Canada*.

Ce livre contiendra une description du Canada et une histoire des peuples qui l'habitent. Il aura pour préface une étude de M. l'abbé Desrosiers, auteur de *La Race Française en Amérique*.

M. Miller essaiera d'indiquer les notes caractéristiques des différents groupes canadiens et l'influence sur les différents tempéraments ethniques, de notre climat et de notre sol.

Les amateurs de choses canadiennes attendront avec un vif intérêt la publication de ce volume.

La Langue française et le commerce

FABRICANTS ET NEGOCIANTS DE PAPIER.

La poste nous apportait, voici quelques jours, la lettre suivante: Mon cher Monsieur,

J'ai un imprimeur qui m'intéresse beaucoup à la campagne que vous menez en faveur du français. Vous avez montré jusqu'ici la situation faite à notre langue dans deux branches de commerce, la confiserie et les articles de sport. Ne parlez-vous pas un jour de la papeterie? J'ai voulu récemment étiqueter mes différentes espèces de papier. J'ai alors demandé leurs catalogues à mes fournisseurs de Montréal. Or, je n'ai pu en obtenir un seul en français. Ils étaient tous rédigés uniquement en anglais. N'est-ce pas là une situation vraiment intolérable? Vous trouverez ci-joint les pièces à l'appui de mes affirmations.

Votre serviteur dévoué,

X.

Et, en effet, j'ai là, sous les yeux, les catalogues des principaux fabricants et négociants de papier, de Montréal. Peu de nos compatriotes exercent cette industrie. Ceux cependant qui s'y livrent ont un commerce prospère. Leur clientèle est surtout canadienne-française. Il est telle maison, par exemple, où se fournissent la grande majorité de nos libraires et qu'encombre tous nos collèges et nos couvents. Or cette maison exclut presque complètement de ses affaires la langue que parlent ordinairement ses propriétaires et ses clients.

Elle a fait imprimer, il est vrai, quelques annonces en français, mais ses catalogues et ses cahiers d'échantillons ne sont rédigés qu'en anglais. Je viens de feuilleter quatre de ces cahiers: "Le Earncliffe linen bond", le "Superfine linen record", le "Colonial bond" et le "Crown linen". Chaque page est ornée de la marque de commerce, complètement anglaise, de la compagnie. Chaque espèce de papier, et dans chaque espèce chaque couleur différente, porte un nom anglais.

C'est le *white wove*, ou le *azur laid*, ou le *golden rod*, ou le *corn*, le *pink*, le *blue*, le *buff*, etc. Même anglomanie chez les autres maisons canadiennes-françaises. En voici une, importante elle aussi, dont le cahier d'échantillons est intitulé: "Maple leaf series". Il ne contient pas un seul mot de français. Ses différentes espèces de papier s'appellent: le "Canadian white wove", le "Laurentian pink", le "Old India ivory", le "Government ledger", etc., etc.

Si ces mots n'avaient pas d'équivalent français, la conduite de nos fabricants et de nos négociants de papier serait encore excusable. Mais, pour ne donner que quelques exemples, *verge* ne rend-il pas parfaitement *laid*, et *toile* *linen*? Quant aux noms des couleurs, inutile d'insister.

Je suis allé voir mon brave imprimeur. Je tenais à lui serrer la main et à me renseigner davantage. Savez-vous, m'a-t-il dit, ce qui tue notre langue chez les hommes de ma classe? C'est précisément les grosses compagnies, françaises autant qu'anglaises, dont nous relevons. Ainsi, je suis obligé, pour me faire comprendre de mes employés, d'appeler le papier par le nom qu'il porte, de faire par conséquent mes phrases de mots anglais. Ces mots là me reviennent plus tard sur les lèvres, dans mes conversations, hors de l'atelier. On s'étonnera ensuite que nos enfants n'apprennent pas au foyer une langue pure.

Cette remarque confirme chez moi une conviction. Le mal dont nous souffrons origine des sphères élevées de la race. C'est dans l'industrie et le haut commerce canadien-français que se trouve le foyer de l'anglicisation. De là, elle gagne chaque partie de notre corps social. Les industriels contaminent les marchands, les marchands leurs acheteurs, les acheteurs leur famille. Toutes les classes sont atteintes. Moins résistants, les ouvriers et les enfants souffrent davantage. Il en est qui n'en reviennent jamais. Ce sont des forces perdues pour la race.

Si notre diagnostic n'est pas erroné, une conclusion s'impose. Gagner à la cause du français ceux de nos compatriotes qui exercent dans le commerce et l'industrie quelque influence; telle est la tâche urgente. Aucune victoire ne saurait, à l'heure actuelle, servir plus efficacement les intérêts que nous défendons.

PIERRE HOMIER.

A une assemblée récente, un Anglais de haute culture disait que la race anglo-saxonne a toujours travaillé pour la liberté et la justice chez les peuples opprimés.

Ceci sera encore plus vrai, quand l'Angleterre aura donné le *home rule* à l'Irlande et accordé certaines réformes aux Hindous dans leur pays même.

Réclamations provinciales

M. Taylor, ministre des Travaux Publics de la Colombie Anglaise, est en route pour Ottawa, où il rejoindra son chef M. McBride, à son retour d'Europe.

Les ministres de la Colombie Anglaise viennent rarement dans l'Est pour rien; et, cette fois encore, leur but est d'obtenir compensation pour certains travaux d'intérêt général que la province a payés dans le passé. Leurs demandes sont au nombre de trois.

Ils veulent d'abord le remboursement des sommes dépensées par la province pour la construction de quais. Si ces travaux sont réellement d'intérêt général, leur réclamation semble juste, car la construction des quais est bien du domaine fédéral.

Ils demandent aussi le remboursement de l'argent dépensé pour la protection des rives des eaux intérieures contre le travail d'érosion et la crue des eaux.

Ce sont sans doute les réclamations que la Colombie Anglaise fit valoir sans succès lors du rajustement des subventions aux provinces. Sans se prononcer sur leur mérite, M. Borden s'est engagé plusieurs fois à les remettre à l'étude, et c'est ce qui inspire confiance aux représentants de la Colombie Anglaise.

Enfin, ils discuteront la subvention en perspective pour l'amélioration des chemins. Ils prétendent qu'une subvention basée sur le chiffre de la population n'est pas juste pour la Colombie Anglaise, à cause du coût de construction dans cette province.

L'accord sera plus difficile sur ce point, car si la Colombie Anglaise se trouve dans des conditions spéciales, elle n'est pas la seule; et les autres provinces — quelques-unes au moins — peuvent faire valoir les mêmes arguments avec autant de raison.

J. D.

Sur le Pont d'Avignon...

Certains gens semblent ignorer qu'il y a des ponts en France. Ils ne savent pas que la langue française est une des deux langues officielles du Canada. C'est ainsi que, ces jours-ci, disent des dépêches d'Ottawa, le magistrat O'Keefe aurait débouté une cause uniquement, parce que le plaignant, un Canadien-français, ne pouvait s'exprimer en anglais. Il voulait exposer sa cause dans sa langue, mais le magistrat aurait refusé de l'entendre, et l'aurait même condamné aux frais.

C'est un peu raide. Si le Canadien-français ne pouvait bien s'exprimer en anglais, ce n'était pas une raison pour refuser de lui rendre justice. Et si le magistrat, ignorant le français, a voulu, par son arrêt, manifester que le français n'a pas sa place devant les tribunaux du pays, il a agi étrangement; il aurait pu appeler un interprète. Cela se fait pour les Russes, les Italiens et les Juifs. Pourquoi cela ne se ferait-il pas pour un Canadien-français?

Le Star demande que l'on abolisse le patronage. Il a raison. A maintes reprises, nous avons fait de même. Mais si le patronage embarrasse les ministres et rend la vie intenable à certains députés, il fait vivre bien des personnes, qui s'en prévalent pour faire les importants; et ils y trouvent leur bénéfice.

Il faut abolir le patronage, soit; mais abolissons d'abord les entre-metteurs, et — pourquoi pas? — les souscripteurs anonymes aux fonds secrets des partis. Tant que ces gens vivront, le championnage du patronage grossira sur le terreau de tous les partis qui tiennent ou prétendent le pouvoir.

L'ancien premier ministre de France, M. Clémenceau, vient de subir une grave opération. Il s'est fait, pour cela, transporter dans une maison de santé où il y a des religieuses. Ses amis radicaux lui ont objecté le caractère de l'établissement, et rappelé ses théories anti-cléricales. Il allait scandaliser les frères, lui ont-ils dit. Et M. Clémenceau a répondu: "Je m'en fiche! Je tiens à être bien soigné."

L'ancien premier ministre n'avait pas de ces soucis quand il proscrivait les religieuses de France. Il s'accorde aujourd'hui ce qu'il refusa jadis à de pauvres diables, obligés, à cause de son geste, de s'hospitaliser dans des laïques mal tenues. C'est la logique de la libre-pensée mauvaise.

Deux suffragettes, Mmes Pankhurst et Lawrence, viennent d'être condamnées à neuf mois de prison en Angleterre; elles avaient organisé, il y a quelques mois, une manifestation au cours de laquelle, défilant, et d'après des ordres reçus de ces deux directrices, des femmes brisèrent les vitrines de plusieurs boutiques, à Londres.

Les deux coupables ont eu beau se réclamer des droits de la femme, il n'apparaît pas qu'ils leur permettent de défoncer les boutiques et de terrifier les marchands, rien que pour affirmer leur désir d'avoir le droit de vote. Si les suffragettes agissaient un peu plus sensément, leur cause progresserait peut-être. Mais l'hystérie et les crises de nervosité n'ont jamais avancé une cause véritablement bonne.

A. Veilleux.

NAPOLÉON AU CANADA

UNE PAGE D'HISTOIRE

L'étude de M. J. E. Roy sur l'écho de l'épopée napoléonienne au Canada vient d'être publiée en brochure. Elle forme une plaquette de cinquante pages du format des "Mémoires de la Société Royale du Canada" dont l'auteur est membre depuis longtemps, et, si nous nous rappelons bien, l'un des anciens présidents.

Ceux qui s'occupent d'histoire savent le soin que M. Roy met à découvrir tout ce qui touche au sujet qu'il aborde. Son "Histoire de la Seigneurie de Lauzon" est, sous ce rapport, tout simplement prodigieuse. "Napoléon au Canada" est non moins intéressant. Ces cinquante pages ne contiennent pas un mot inutile. M. Roy a voulu nous donner une chronique fidèle du sentiment canadien à l'égard de Napoléon et ce sont les journaux, les pièces particulières, dont il a pu prendre connaissance, qu'il analyse ou laisse parler.

En somme, nos gens, d'une façon générale, s'occupaient assez peu de Napoléon. A peine sortis de la guerre qui les avait épuisés ils pensaient plutôt à cultiver la terre et à établir leur famille. Et puis, les événements européens restaient alors si longtemps inconnus. Point de communications télégraphiques et les journaux si peu lus. La Gazette de Québec n'était peut-être pas reçue par un habitant sur trois cents. Même dans les villes on savait, en deux ou trois mois après les victoires ou les défaites de l'empereur.

Seulement, dans les villes et surtout à Québec où la Gazette de Québec commençait à sa façon les nouvelles que lui apportaient ses échangistes, l'opinion prenait partie et Napoléon fut plutôt malmené. M. Roy nous en donne maintes preuves. Celle-ci suffira sans doute:

"Quant au titre auquel aspire Bonaparte, écrivait la Gazette, le 26 juillet 1804, tout notre désir est qu'il puisse y atteindre, soit par don ou autrement, et qu'il en jouisse durant un certain temps sans rival, avec toutes ses dignités. C'est un souhait que nous pouvons former par compassion pour les Français, car toute l'histoire, au moins toute l'histoire moderne, montre qu'aucun tyran ne peut jamais être aussi cruel en son propre nom qu'en celui du peuple; mais notre motif est l'avantage général de voir le plus grand des imposteurs jeter bas le dernier de ses masques, et d'enseigner par plus d'une leçon aux dupes politiques du nouveau système, qu'après quinze années de massacre et de confiscation, le nom même qu'ils désiraient ne leur est point accordé."

"Sous le manteau spéculieux d'un patriotisme républicain cet hypocrisie affectée s'est plongée dans des ruisseaux de sang jusqu'à ce qu'il ait atteint le sommet de son ambition. C'est en poursuivant cet objet si cher et toujours présent à son esprit qu'il a taché de se défaire des personnages les plus augustes de France, afin de ne trouver aucun obstacle à ses projets odieux. La conspiration récente qui a fait tant de bruit dans tous les états civilisés, est peut-être un artifice qu'il a imaginé lui-même pour aveugler les esprits faibles et pusillanimes. L'espérance d'établir une lignée d'empereurs ou de rois dans la famille des Bonapartes lui a fait commettre des crimes dont le souvenir troublera à jamais nos repos. Vaine et trompeuse espérance! Le peuple français a vu trop longtemps d'un oeil indifférent des cruautés horribles, mais le jour des rétributions approche; et si la nation n'a pas renoncé à toute vertu nationale, à tout sentiment d'honneur, ce dernier acte d'usurpation fera renaître un esprit de justice vengeresse, qui précipitera le tyran de son trône, et écrasera sa puissance et sa gloire."

La Gazette continuait dans cette note, grossissant les échecs ou rapetissant les victoires de Napoléon sans trop provoquer d'acrimonies, mais en 1805 fut fondé le *Mercury* qui saisit l'occasion d'un projet d'impôt sur le commerce, refusé par la majorité de l'Assemblée pour soulever le cri de rage.

"Cette province, disait le *Mercury*, est déjà trop française pour une colonie britannique... que nous soyons en guerre ou en paix, il est essentiel que nous fassions tous nos efforts, par tous les moyens convenables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence... Après une possession de quarante-sept ans, il est juste que la province devienne anglaise."

Les excès du *Mercury* amenèrent la fondation du *Canadien* et du *Courrier de Québec*. Le *Canadien* s'occupa peu de définir son opinion sur le Bonapartisme, mais le *Courrier de Québec*, qui parut en 1807, publia une série d'articles pour démontrer que les Canadiens ne désiraient aucunement leur retour à la France. N'empêche que le fameux Craig crut ou feignit de croire que la souveraineté anglaise était en danger. Le 4 août 1808 il écrivait à lord Castlereagh:

"Dans le cas où nous aurions à combattre une armée française, nous n'avons pas de secours à attendre de cette province; au contraire, il serait dangereux de mettre des armes entre les mains des habitants. Ils sont encore Français."

Le sentiment anti-napoléonien boissa cependant avec le temps et les événements. "En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous nous sommes convertis."

En 1799, dit M. Roy, nous avions toutes les raisons du monde pour abhorrer Napoléon que l'on croyait être le continuateur de la Révolution, mais lorsque vint le Concordat, mais lorsque la religion catholique fut rétablie, nous

Cartes Professionnelles

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.E., avo-
cat, 76 rue Saint-Gabriel, Tél. Belh.
Main 2679.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
 Edifice de la Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal.

HURTUBISE & HURTUBISE, ingé-
nieurs civils, arpenteurs-géomètres. Edi-
fice Banque Nationale, 99 St-Jacques,
Montréal, Tél. M. 7618.

De GASPE BEAUBIEN
Ingénieur Conseil, Bâtisse Liverpool,
London & Globe, Montréal. Tél. Main
8814.

NOTAIRES
GROUX LUCIEN, Notaire 64 rue

DENTISTES
Dr ARTHUR BEAUCHAMP, chirurgien
dentiste, 256, rue de la Paix, 256, 1er
étage, St-Louis 3585. Argent à prêter
Règlement de succession.

ST-DENIS
GENDREAU & GENDREAU, Chir.
 rurgiens-Dentistes, 117 Saint-Denis,
 coin Dorchester. Tél. Bell Est 2916
 Dr J. G. A. Gendreau. Dr Conrad
 Gendreau.

NOLIN, Dr. A. JOSEPH, Chirurgen
 dentiste, 308 Sherbrooke-Est. Consul-
 tations de 4 à 6 heures p.m. Tél. Est
 1162.

CARTES D'AFFAIRES

ACHILLE DAVID
Entrepreneur électricien, 250 rue
Saint-Paul. Tél. Bell Main, 929. Ré-
sidence: Tél. Est 2782.

RODOLPHE BEDARD
Expert-comptable et auditeur. Sys-
tematic consultant. Administrateur
successions. Téléphone Bell, Main 365.
Suite 45, 46, 47.— 55 St-François-X-
avier, Montréal.

RENE CHARBONNEAU
Diplôme de l'A.A.P.Q. Architecte
E. Beauchamp, 286, St. Mais, 2^e Et.
Westmount, T. 860, 53 St-Jacques, Mon-
tréal.

DOMINION COAL CO.
LIMITED
MINEURS ET EXPÉDITEURS
DE
CHARBON DOMINION pour VAPEUR

Criblé, brut (run mine), mélangé
(slack)

Pour renseignements, s'adresser aux
BUREAUX DE VENTE
112 rue St-Jacques - - - - - Montréal
Téléphone Main 401

H. BEAUREGARD

Entrepreneur général en construction
Tél. Bell Main 735. 70 St-Jacques
MONTREAL

Banque d'Hochelaga

Avis est par les présentes don

qu'un dividende de deux et un quinquante pour cent (2 1/4 p.c.) égal au taux de neuf pour cent (9 p.c.) par année sur le capital payé de cette institution, lequel a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain et qu'il sera payable au Bureau-Chef de cette Banque et à ses Succursales, le et après le premier juin, aux actionnaires inscrits au registre le 16 mai prochain.

Par ordre du Conseil de Direction

Gérant-Général pro-ter

Tout le personnel se trouvant le lendemain d'une famille ou tout individu malade ou blessé, pourra prendre comme logement un quart de section de terre de l'E.T.2 dit de Manitoaba, à la Saskatchewan ou à l'Alberta, le possédant de la section appartenant à l'agence ou à la sous-agence des terres du territoire, le district, le centre par rapport à certains districts, ou à l'importance pourra être faite à n'importe quel agence à certaines conditions, par le personnel de la famille, la femme ou la femme et la mise.

Durant un séjour de 6 mois sur le terrain et la colon en culture d'irrigation chaque année au cours de trois ans. Un colon peut être autorisé à louer ou à louer une ferme d'un mois au moins 80 acres possédée ou occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon doit

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pour acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

son valant \$500.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée
cette annonce ne sera pas payée.



DEPARTEMENT DU SERVICE NAVAL

pour le Service Naval

Des soumissions cachetées adressées au sous-seigneur, et portant sur l'endos: "Soumission pour le Service Naval", sont reçues jusqu'au midi le 20 juin 1912, pour les fournitures suivantes, à être délivrées aux arsenaux maritimes de S. M., à Halifax, à St-John, à Esquimaux, (G.-A., Fèves (haricots), pois, lentilles, pois chiches, légumes secs, arachides, colat, Bonbons, Confitures, Marmelades, Condensés), Moutarde, Farine d'avoine, Idée de moelle (Marrowfat), Pois, Poivre, Sucre, Vinaigre, Café, Thé, Café, Riz, Raisins, Currants", Corbiennes, Saumons (en ba-

On peut obtenir des formulés de soumissions du sous-seigneur et des Officiers des

On ne publiera pas la publication non
récusée de cet avis.

G. J. DESBARATS,
Député-Ministre

Service Naval,
Département du Service Naval.
Ottawa, 15 mai 1912.

23-24.

Ce journal est imprimé, au No
reue Saint-Jacques, à Montréal.
"La Publicité" (à responsabilité Li-
tée) Henri, Bessière & Co., Éditeurs.

12. (voir). Henri Bourassa, directeur-ger

LA QUESTION DES DÉBARDEURS

Les griots dont ils se plaignent ; comment y remédier. — Un mot sur les commis

On lira avec intérêt le texte de la cause lue par M. Arthur Saint-Pierre à la dernière séance de l'Ecole Sociale Populaire, mardi :

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La rumeur d'une grève générale et prochaine des débardeurs du port de Montréal, circule depuis quelques jours. La situation est à ce point sérieuse que le ministre fédéral du travail, l'honorable M. Crothers, a cru devoir intervenir. Il a commencé une enquête qui, espérons-le, lui révélera, en même temps que toute l'étendue du mal, les remèdes efficaces qu'il conviendrait de lui appliquer.

En attendant, un examen rapide des plaintes des débardeurs, telles que les journaux nous les ont fait connaître, ne manquera peut-être pas d'intérêt pratique.

Voici, d'après le rédacteur ouvrier de la "Presse" (édition du 18 mai de ce journal) deux des principaux griefs des travailleurs du port.

D'abord ils n'ont aucun local pour y prendre leurs repas de sorte que ceux qui n'aiment pas l'ordinaire des restaurants doivent manger en plein air, exposés à toutes les intempéries des saisons. Ceci pour le jour. La nuit la situation serait encore pire. Il semble que tous les restaurants situés à proximité du port, soient fermés à l'heure de la nuit, ce qui oblige les débardeurs à se faire servir dans les restaurants de la ville, ce qui est très coûteux. On ne peut pas aller manger à la belle étoile, ou sous la pluie battante.

Si cette plainte est fondée, et je n'ai aucune raison d'en douter, encore que je n'aie pu m'en assurer par une enquête personnelle, il faut remédier au plus tôt à une situation qui est de toute évidence absolument intolérable.

UN REMÈDE

Mais comment y remédier ? Disons tout de suite qu'il ne saurait être question de rappeler la loi bienfaisante qui limite les heures d'activité des débiteurs de liquides enivrants. Quand on voudra toucher à cette loi il faudra que ce soit pour la rendre plus restrictive et non pas pour la rappeler. D'ailleurs, même si les restaurants licenciés restaient ouverts toute la nuit, cela n'améliorerait qu'à moitié la situation puisque, de l'aveu même des intéressés dont le rédacteur de "La Presse" s'est fait l'interprète, un grand nombre de débardeurs préfèrent manger en plein air que d'aller au restaurant. Il faut donc chercher ailleurs.

Fidèle à ce principe de l'école sociale catholique qui veut que ce soit à la profession d'abord qu'il appartienne d'assurer le bien-être de tous ses membres, je suis convaincu que seuls les compagnies de navigation de concert avec les débardeurs pourraient donner au problème qui nous occupe une solution satisfaisante et complète. Cette action concertée, il ne semble pas qu'on puisse espérer la voir se produire d'ici longtemps.

À défaut d'une entente dans ce but entre tous les éléments qui composent la profession, c'est au syndicat ouvrier qu'il appartient ensuite de protéger ses membres, et autant que possible tous les travailleurs qui exercent le même métier. Je suis convaincu, pour ma part, que le syndicat des débardeurs, l'un des plus puissants qui existent à Montréal, y a déjà pensé, et si tous les travailleurs du port n'ont pas encore d'abri pour s'y reposer et y prendre leurs repas, c'est sans doute que l'effort nécessaire pour leur assurer cet abri est absolument hors de proportion avec ses moyens.

Reste l'initiative privée. Il est certain que des établissements non licenciés, pouvant par conséquent rester ouverts toute la nuit, rendraient de grands services à cette partie des débardeurs qui fréquentent volontiers les restaurants, et assureraient à leurs propriétaires d'assez jolies bénéfices.

Mais voici ce qui serait encore mieux beaucoup mieux : Pourquoi ne se trouverait-il pas, dans notre grande ville de Montréal, des personnes généreuses et favorisées de la fortune pour ouvrir, aussi près que possible des quais (le même besoin se fait sentir dans tous les centres ouvriers de notre ville) un de ces restaurants populaires comme il en existe tant en Europe, spécialement en Angleterre, où, pour quelques sous on peut se procurer un bon repas dans de bonnes conditions de propreté et d'hygiène qui ne se rencontrent malheureusement pas souvent dans les restaurants à bon marché. Il faudrait aussi adjoindre à ce restaurant, ou créer indépendamment de lui une salle où, ceux à qui la cuisine étrangère inspire quelque répugnance, pourraient aller manger dans une atmosphère saine et réconfortante la nourriture apportée de chez eux.

Et qu'on ne comprenne bien, il ne s'agit pas ici de faire aux débardeurs une aumône dont ils n'ont nullement besoin, car leurs salaires leur permettent de payer pour les services qu'ils demandent. On sait d'ailleurs qu'en Europe les restaurants populaires rapportent, règle générale, plus qu'ils ne coûtent. Si je fais appel aux personnes généreuses et avant quelques années, c'est d'une part parce que l'entreprise étant coûteuse et comportant comme toutes les entreprises financières, certains risques, exigerait une somme assez considérable, et c'est, d'autre part, parce que l'œuvre rendrait de bien meilleurs services aux travailleurs du port qu'elle était fondée sous l'inspiration du dévouement, que si elle n'avait d'autre raison d'être que d'enrichir ses fondateurs. Il n'y a pas là de quoi blesser la susceptibilité même la plus ombrageuse.

LES OUVRIERS ÉTRANGERS

S'il ne se trouvait personne pour ouvrir l'établissement dont il est question, les débardeurs pourraient encore remédier à la situation en fondant eux-mêmes un restaurant coopératif. Mais pour plusieurs raisons qu'il serait trop long d'énumérer, c'est là une entreprise tellement aléatoire que j'hésiterais pour ma part à leur conseiller de s'y engager.

J'en arrive au dixième grief des travailleurs du port. Le voici tel qu'exprimé par le rédacteur ouvrier de "La Presse" : "Depuis nombre d'années, des débardeurs, propriétaires ou locataires dans la ville, où ils paient taxes, pères de famille, hommes travailleurs, se voient soudain remplacés par des étrangers venus l'on ne sait d'où, et cela sans aucune raison apparente."

En d'autres termes, les débardeurs se plaignent qu'on leur préfère, sans motif plausible, des travailleurs venus de l'étranger. Quelques-uns vont plus loin et accusent les Compagnies de Navigation d'importer elles-mêmes la main d'œuvre qui leur fait concurrence.

On peut poser, comme principe général que l'importation d'ouvriers étran-

gers est condamnable, car elle cause sur le marché du travail des perturbations qui sont douloureusement ressenties dans la classe laborieuse. Ce principe d'ailleurs est consacré par notre loi des aubains et il serait à désirer, si la preuve est faite que des ouvriers étrangers ont été importés pour travailler dans notre port, que cette loi fût appliquée rigoureusement avec toutes les sanctions qu'elle comporte.

Mais il est très possible, et même assez probable que l'accusation portée contre les Compagnies de navigation n'ait aucun fondement.

Dans ce cas le favoritisme dont nos débardeurs ont à se plaindre serait le fait de contremaîtres mal disposés à l'égard des ouvriers canadiens, et il suffirait pour faire tout rentrer dans l'ordre, que l'autorité des autorités compétentes fût attirée sur ces abus. On en a vu la preuve la semaine dernière quand un contremaître étranger à l'emploi de la compagnie du Pacifique Canadien a été congédié parce qu'il travaillait sous ses ordres. En agissant ainsi, la puissante Compagnie montrait une façon non équivoque qu'elle est très bien disposée à l'égard de ses employés.

LA FERMETURE À BONNE HEURE

Il est fâcheux, je vous demande pardon de cette transition un peu brusque, que certains marchands ne limitent pas sur ce point, et fassent preuve envers le personnel de leurs établissements de sentiments tout contraires. Il y a huit jours une délégation de marchands se présentait devant les représentants du port (en cause) à l'Hôtel-Ville, pour protester contre le règlement qui les oblige à fermer leurs magasins de bonne heure deux soirs par semaine et pour en demander l'abrogation sous prétexte que, ne s'appliquant pas à toutes les genres de commerce, il est injuste pour les marchands qui doivent s'y soumettre.

Que le règlement de Fermeture de Bonne Heure ait besoin d'être amélioré, c'est incontestable. On pourrait par exemple, le rendre plus clair de façon à ce qu'il s'applique, sans contredit possible aux épiceries licenciées aussi bien qu'aux épiceries non licenciées. Ce serait également une excellente chose que de l'étendre à certaines prétendues pharmacies, qui ont plutôt l'apparence et qui font pratiquement le commerce de leur magasin général.

On pourrait enfin porter de deux, à trois ou quatre par semaine le nombre des soirs de fermeture.

Mais quant à revenir à l'ancien état de chose il n'y faut pas songer. Grâce surtout à l'intelligence, à l'énergie et au dévouement de M. J. B. E. Poirier, qui je l'espère, écartant aux instances de ses amis restera encore longtemps à la tête de la Société de fermeture de bonne heure, les commis ont obtenu, après de longues années d'efforts, deux soirs par semaine pour se reposer et jouir en paix de la vie de famille. Ces deux soirs de loisir, ce serait de la cruauté que de les en priver et je suis convaincu que notre conseil municipal, ne voudra pas se rendre coupable de cette cruauté.

Un mot encore, et j'ai fini. Très volontiers je me serais vu, en soi, un fâcheux concurrent de circonscriptions n'ayant empêché de donner à ce travail, le temps et l'attention nécessaires. Mais j'ai eu, qu'il était de mon devoir de profiter de cette séance de clôture de "l'Ecole Sociale Populaire" pour plaider force pitoyablement, la cause des débardeurs et celle des commis. Je suis donc venu.

J'espère que vous me pardonneriez en considération des motifs qui m'ont fait agir, d'avoir abusé à ce point d'une indulgence sur laquelle vous m'avez habitude à compter.

Echos télégraphiques de France

ELECTIONS MUNICIPALES

Paris, 23. — Le ministère de l'intérieur a communiqué la statistique générale des élections municipales. Les socialistes unifiés gagnent dix municipalités; les socialistes, 81; les radicaux et radicaux-socialistes, 47; les républicains de gauche, 560. Les progressistes perdent 508 municipalités; les nationalistes et réactionnaires en gagnent 1,013.

LES PETES FRANCO-ARGENTINES

Paris, 23. — Les Français de Buenos-Ayres ont fait parvenir à M. Clémenceau, une somme de mille francs à l'occasion des fêtes franco-argentine qui auront lieu le 25 de ce mois.

M. Clémenceau a remis cette somme entre les mains du comité d'aviation militaire.

SYNDICALISTE EN PRISON

Paris, 23. — Le gérant de "Le Bataillon syndicaliste" a été condamné aujourd'hui, par défaut, à un an de prison et trois mille francs d'amende pour diffamation à l'égard des officiers de l'armée.

ÉCOLES NAVALES

Paris, 23. — M. de Lanessan, député de la Charente-Inférieure, a déposé sur le bureau de la Chambre, une proposition invitant le gouvernement à établir des écoles professionnelles de marine marchande.

ESSAIS D'AVIATION

Verdun, 23. — Les lieutenants de Marine et Nieuport, sur biplans ont volé de Verdun à Verdun, La distance qui sépare les deux villes est de 224 kilomètres.

FALLIÈRES ET VÉDRINES

Limoux, (Aude), 23. — Dans la salle des séances du conseil municipal de la ville le portrait de M. Fallières a été remplacé par celui de l'aviateur Védrines.

Un câblogramme de l'hon. Borden au "Times"

London, 24. — Dans le supplément que le "Times" publie à l'occasion de l'Empire Day on voit un câblogramme du premier ministre Borden sur le développement du Canada, sur l'émigration, etc.

"Nous sommes à établir une civilisation britannique sur un nouveau continent, dit-il, et en ce faisant nous augmentons dans une immense mesure, la grandeur de l'Empire et nous rendons son avenir plus sûr. Que l'on n'oublie pas qu'en amenant au Canada des citoyens anglais, l'Empire ne souffre aucune perte; et qu'en investissant les fonds de capitaux anglais le Canada s'en trouve fortifié et l'Empire agrandi."

Droits élevés

Toronto, 24. — Le trésorier de la province a reçu de la succession Robert Melghe de Montréal un chèque de \$10,000, comme droits de succession. M. Melghe a laissé \$23,000, dont \$13,000 placés dans l'Ontario.

Un beau succès pour les cadets du M. St-Louis

Nos petits militaires ont été passés en revue hier après-midi par Sir François Langelier. — Une belle page dans leur histoire.

Les cadets du Mont Saint-Louis ont remporté hier après-midi, l'un des plus beaux succès de leur histoire.

— "Un corps comme le vôtre a dit Sir François Langelier qui les passait en revue, fait honneur à Montréal, à la province et au Dominion tout entier.

Les cadets font leur apparition à trois heures sur le Champ de Mars où ils prennent position en attendant l'arrivée du lieutenant-gouverneur de la province.

Une foule très considérable et surtout très enthousiaste les salue d'applaudissements frénétiques.

Tout à coup un ordre est lancé; le sergent Instructeur Philipps met ses trois bataillons au port d'armes et tambours et clairons ouvrent un ban. Le Lieutenant-Gouverneur descend de son landau, escorté du Colonel A. Roy, C.S.V., commandant la 4ème division militaire de Montréal, du Capitaine Archambault, Instructeur des Cadets, et du Capitaine Victor Pelletier, aide-de-camp du Lieutenant-Gouverneur. Escorté de ces trois officiers le Lieutenant-Gouverneur passe la revue des Cadets, et vient prendre place ensuite en face des bataillons. Sur le champ, commencent les manœuvres; l'exécution est de toute beauté, l'ensemble est parfait et de tous côtés partent des vivats.

Durant une heure les Cadets du Mont Saint-Louis émerveillent la foule par leurs manœuvres, leurs manœuvres, par bataillon, par compagnie. La parade "au drapeau" est surtout très remarquée.

Sur le commandement de leur instructeur les Cadets forment un carré au centre duquel se rend le Lieutenant-Gouverneur accompagné des officiers qui l'assistent. Dans un discours charmant Sir François Langelier adresse des éloges aux Cadets, pour leur splendide tenue et leur parfaite exécution des manœuvres; c'est sur la demande expresse de l'Inspecteur des Cadets que Son Excellence accorde un grand congé aux Cadets, qui remercient en poussant trois hourrahs formidables.

Assistaient aussi à la revue: Lady Langelier et ses deux filles, Mademoiselle Roy, Madame U. H. Dandurand, Mlle Dandurand, MM. J. P. S. Casgrain, sénateur H. B. Ames, député de St-Antoine au fédéral, U. H. Dandurand, Alban Germain, le frère Symphonien, directeur du Mont Saint-Louis, le frère Jérôme, assistant-directeur, M. l'abbé Brosseau, chapelain, le frère John, directeur des Cadets, le frère Henri, assistant-directeur.

Liste des officiers

Voici la liste des officiers qui ont pris part aux manœuvres d'hier: — Lieutenant-Col. Commandant E. Farrell; adjudant A. Fournes. 1er Bataillon.—Lieut.-Col. G. Dubuc; Major, P. Gadois; Capt.-Adjudant, L. Daoust; Quartier-maître, M. Lalonde; Sergt.-Major, P. Pariseau. Compagnie No. 1.—Capt. H. Dandurand; 1er Lieutenant, A. Gratton; 2ème Lieutenant, E. Fugère. Compagnie No. 2.—Capt. L. Gerin Lajoie; 1er Lieutenant, E. Gonthier; 2ème Lieutenant, A. Michaud. Compagnie No. 3.—Capt. E. Liemoges; 1er Lieutenant, G. O'Leary; 2ème Lieutenant, S. Pitt. Compagnie No. 4.—Capt. A. McCallum; 1er Lieutenant, G. Laviolette; 2ème Lieutenant, E. Grace. 2ème Bataillon.—Lieut.-Col. W. Koehm; Major, E. Desrosiers; Capt. Adjudant, E. Hébert; Quartier-maître, A. Marin; Sergt.-Major, L. Dufresne.

Compagnie No. 1.—Capt. L. Larin; 1er Lieutenant, B. Toussaint; 2ème Lieutenant, H. L'Heureux. Compagnie No. 2.—Capt. E. Beausoleil; 1er Lieutenant, H. Gouin; 2ème Lieutenant, R. Landry. Compagnie No. 3.—Capt. E. Venne; 1er Lieutenant, H. Dubois; 2ème Lieutenant, L. Gaipeau. Compagnie No. 4.—Capt. A. Brunet; 1er Lieutenant, J. Quinlan; 2ème Lieutenant, B. Beckley. 3ème Bataillon.—Lieut.-Col. P. Massue; Major, P. E. Hébert; Capt. Adjudant, R. Chaput; Quartier-maître, R. Robidoux; Sergt.-Major, A. Sawyer. Compagnie No. 1.—Capt. R. Dampousse; 1er Lieutenant, A. Tremblay; 2ème Lieutenant, E. Durand. Compagnie No. 2.—Capt. O. Lamere; 1er Lieutenant, P. Fortin; 2ème Lieutenant, R. Goulet. Compagnie No. 3.—Capt. D. O'Connell; 1er Lieutenant, A. Lévesque; 2ème Lieutenant, R. Bourret. Compagnie No. 4.—Capt. M. Singar; 1er Lieutenant, E. Lapointe; 2ème Lieutenant, J. Desjardins. Compagnie No. 5.—Capt. L. Trempe; 1er Lieutenant, L. Therrien; 2ème Lieutenant, P. Labelle.

Un prêtre tué par un train

UN SOUS-OFFICIER A ÉTÉ GRIÈVEMENT BLESSÉ EN SE PORTANT À SON SECOURS.

Pris, 12. — (De notre correspondant.) — L'abbé Raynaud, âgé de 74 ans, ancien curé de Saint-Jory, traversait une voie ferrée, à Toulon, lorsqu'il fut tamponné par un train de marchandises et tué sur le coup.

Le maréchal des logis Costes, s'étant porté à son secours, a été grièvement contusionné.

La vente des boissons en temps électoral

ELLE SERA LE SUJET D'UNE POURSUITE DE LA PART DU NOUVEAU CURÉ DE NOTRE-DAME DE LA SALETTE, M. L'ABBE BEAUSOLEIL.

(Service particulier)

Notre-Dame de la Salette, 23. — L'action que vient de prendre M. l'abbé Beausoleil contre deux buvetiers du village, MM. Boissenne et Bisson, intéresse beaucoup notre population.

Le jour qui précède l'élection provinciale, le curé mit les hôteliers en garde contre les infractions à la loi des licences. Cependant, d'après l'action prise par l'abbé Beausoleil, il apparaît que les hôteliers ont ouvert leur établissement après cinq heures, le jour de la votation.

Les scènes qui se sont passées ont obligé le curé à intervenir, mais la manière dont on le reçut l'engagea à se retirer sans dire aux buvetiers que le dernier mot n'était pas dit dans cette affaire.

Dimanche, au cours de son sermon, M. Beausoleil parla de la gravité des infractions à la loi des licences et déclara qu'il porterait devant les tribunaux de la province, la cause des deux hôteliers, et qu'aucune intervention de la part de leurs amis ne l'en dissuaderait.

La zone telle qu'indiquée dans le nouveau plan comprend les lignes de la gare Bonaventure à Turcot, sur la ligne de Toronto, et de St-Henri jusqu'à la Pointe Saint-Charles, sur la ligne est, la voie devant être très élevée au-dessus du canal Lachine.

D'après le nouveau plan, les passages à niveau élevés seront éliminés aux rues Saint-Rémi, Sainte-Elisabeth, Saint-Patrice et Saint-Ambroise.

L'extension de cette zone créant des tunnels additionnels, de nouvelles voies élevées, il en résulte une dépense additionnelle de \$490,071.

Les tunnels supplémentaires seront ceux des rues Lacombe, Aqueduct, Veilleux et Saint-Ambroise, et ces travaux seront d'un prix assez élevé.

Il y a maintenant 30 rues qui auront un tunnel, et une qui aura un pont. De ces trente rues, 12 existaient avant le chemin de fer et 19 ont été ouvertes depuis la construction de la ligne du Grand-Tronc.

Cette augmentation de territoire, devant recevoir des voies élevées, et de rues qui seront traversées par des ponts, ajoutée à l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et des matériaux représente une dépense additionnelle de \$1,020,000.

La Compagnie du Grand-Tronc ne demande pas que la ville partage ce surplus de dépenses, mais demande que les frais résultant de cette extension et qui ne peuvent être évalués exactement, soient divisés également entre la ville et le Grand-Tronc. La compagnie estime que ces frais ne dépasseront pas la somme de \$500,000.

MM. les commissaires ont remis l'affaire entre les mains des avocats de la ville qui feront rapport.

Le Cirque Ringling

QUELQUES DÉTAILS INTERESSANTS SUR CETTE IMPORTANTE ORGANISATION.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant quelques nouveaux détails sur le cirque Ringling Bros., qui sera dans nos parcs les 10 et 11 juin prochains. Ces quelques détails nous suffisent pour démontrer l'importance de cette organisation. Le train qui sert à transporter les animaux et les accessoires est composé de 55 wagons.

L'espace nécessaire pour donner les représentations est de 14 acres. Le cirque Ringling Brothers emploie 1,280 hommes dans les parades du cirque, il y a 650 chevaux. La ménagerie comprend 4 éléphants et plus de 1,000 autres animaux sauvages. La parade est de trois milles de long et la représentation est donnée par 375 artistes. Il y a 50 bouffons à l'emploi du cirque.

Les dépenses quotidiennes se chiffrent à \$7,500 et près de \$40,000,000 sont investies dans cette organisation. Les quartiers généraux durant l'hiver sont à Baraboo, Wisconsin.

La compagnie a ses bureaux à Chicago et à New-York et elle a des agences à Berlin, Hambourg, Paris, Londres, Melbourne, Constantinople, Pékin et Johannesburg.

Durant une saison le cirque voyage sur une distance de 40,000 milles et donne 400 représentations dans 35 états et territoires différents.

Plus de 3,500 repas sont servis sur le terrain du cirque chaque jour et un corps de 60 chefs-cuisiniers s'occupe de préparer ces repas.

Un bureau de poste est établi dans "Ringlingville" et les lettres, venant de toutes les parties du monde, sont distribuées chaque jour. Le cirque a ses propres médecins, avocats et détectives qui l'accompagnent dans toutes les villes.

L'immense scène sur laquelle est donnée la représentation de Jeanne d'Arc est une merveille théâtrale et cent fois plus grande que les scènes ordinaires des théâtres. Douze cents personnages, 300 ballistes, 600 chevaux peuvent être logés sur cette scène. 50 électriciens et 100 personnes proposées aux décors sont à l'emploi des frères Ringling. Une orchestre de 100 musiciens fait les frais de la musique durant la représentation théâtrale.

Le cirque Ringling Brothers est en opération depuis 23 ans. C'est en 1889 qu'il eut la première représentation de cette compagnie, à Baraboo, Wisconsin. Les frères Ringling débutèrent avec un seul cheval et la tente était de leur propre confection. Aujourd'hui ils sont grands et co-propriétaires des plus grands cirques du monde. (rév.)

Le plus Beau Site

— DE —

l'île de Montréal

(Sur le Chemin Ste-Catherine) (coin de l'Avenue Decelles)

POUR ÊTRE VENDU EN BLOC

Contenant 126,000 pieds en superficie.

Situé face de l'immense Collège que les Rev. Pères Jésuites vont construire tout prochainement, il offre tous les avantages d'un endroit résidentiel de première classe, à proximité des chars, des églises, couvents, etc. CONDITIONS FACILES. S'adresser à

C. du PREY

Main 7461.

71a RUE SAINT-JACQUES

Les marchands-tailleurs et la vente en détail

On veut empêcher les négociants en gros de vendre au détail. — Condamnation du système de club.

La section des marchands-tailleurs succursale de Montréal, de l'Association des Marchands-Détailleurs du Canada, Inc., a tenu son assemblée régulière hier soir.

En l'absence de M. J. A. Soucy, président, M. J. E. A. Dion occupait le fauteuil d'honneur.

Après la lecture de l'avis de convocation, le secrétaire, M. L. O. Perrier, donna quelques explications sur les pouvoirs que possèdent les Marchands-détailleurs du Canada vis-à-vis les marchands de gros qui ont le commerce de détail. En vertu de sa chartre, l'association des Marchands-Détailleurs a le pouvoir de prévenir les marchands de gros qu'il leur est interdit de vendre en détail; elle peut même, au besoin, boycotter ces mêmes marchands qui ne veulent pas se conformer à la loi.

Si, dit le secrétaire, les marchands-détailleurs et tailleurs voulaient nous avertir des abus qui se commettent il n'y a pas de doute que les marchands de gros finiraient par reconnaître le mal qu'ils font à d'honnêtes commerçants comme le tort qu'ils se font à eux-mêmes.

Cette question sera discutée à une prochaine assemblée.

La question des clubs a aussi été traitée par les marchands-tailleurs. Par clubs on entend les marchands-tailleurs, qui distribuent à un certain nombre de clients des cartes ou séries de cartes donnant le droit aux porteurs de commander, même au premier versement, disons \$1.00, si le numéro les favorise, de commander un vêtement de \$18 ou \$20.

Est-ce une loterie? Les adversaires de ce système le prétendent. Le président, lui, croit que c'est une "plaisie". Le système peut réussir en certains quartiers, mais il sera un désastre en certains autres.

Cette question sera, comme la précédente, discutée à une autre assemblée, — de même celle d'un banquet ou d'un pique-nique que l'on projette de faire l'automne prochain.

Les nouveaux membres admis sont MM. J. A. Lemay, Oswald Lebeuf, J. Jacobson, le gérant de la Broadway Tailoring Co., L. P. Barrette, George Marois, A. H. Beaumont, J. R. Tremblay, Henri Brabant, Napoléon Leclair.

À la prochaine assemblée, on discutera l'opportunité de fixer des prix uniformes pour la confection des vêtements.

Elle devient comtesse

L'ARCHIDUC FERDINAND CHARLES RENTRE EN GRACE ET SA FEMME, FILLE D'UN PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ, EST ANOBLE.

Vienne, 4. — L'archiduc Ferdinand-Charles, qui avait renoncé à son rang et à ses titres, il y a deux ans, pour épouser la jolie Bertha Czubes, fille d'un professeur à l'université et qui avait pris le nom plébien de Charles Burg, est rentré en grâce. Sa femme est anoblie et prend le titre de comtesse.

Il avait rencontré la jeune fille alors âgée de 16 ans, en 1904, au lycée technique où son père était professeur.

PARAITRA SAMEDI

CHRONIQUES

LÉON LORRAIN

Un joli volume, petit format, imprimé en beaux caractères, avec couverture illustrée en deux couleurs.

Se vendra 25 cents. L'auteur reçoit dès maintenant les commandes, au Devoir. Ajouter deux sous pour l'expédition.

FORTE REMISE AUX LIBRAIRES

Aux Avocats

RAPPELEZ-VOUS QUE NOUS SOMMES BIEN OUTILLES POUR FAIRE VOS FACTURS ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRESSIONS. :: :: ::

LE "DEVOIR"

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS

TEL. MAIN 7461.

71a Rue Saint-Jacques

A BOUT PORTANT de Nap. Tellier

Un petit volume, sur papier mat, couverture en deux couleurs, contenant un choix des "Billets du soir" parus dans le Devoir.

Les commandes sont reçues dès maintenant; on s'adresse à l'auteur au Devoir.

Le volume: 25 cents; franco: 27 cents.

PRIX SPECIAUX AUX LIBRAIRES.

LA VIE SPORTIVE

RENDONS-NOUS EN FOULE AU TERRAIN DU NATIONAL

Tous les amateurs devraient être témoins de la joute de cet après-midi entre les Témiscués et le Canadien. — Le National à Toronto.

C'est cet après-midi qu'a lieu au terrain du National, la première partie de la saison régulière du Big Four.

L'équipe de George Kennedy s'attaquera à celle des Témiscués, dans les rangs desquels figurent des joueurs redoutables. La visite que feront les Indiens de Charlie Querrie au terrain de Maisonneuve, contre le club Canadien cet après-midi, devrait attirer une foule considérable, car les joueurs des deux équipes sont en forme superbe et les amateurs peuvent être assurés qu'ils seront témoins d'une belle exhibition du jeu national.

Tous savent que pour remporter la victoire, un club a besoin d'entraînement, ou tout le monde, les notes du moins, veulent que le championnat reste cette année à un club de Montréal.

Donc que tous les vrais amateurs se portent en foule au terrain du National, cet après-midi, afin d'encourager par leurs acclamations et leur présence, l'équipe du Canadien.

Les joueurs qui prendront part à la joute d'aujourd'hui seront numérotés, et un tableau indiquera les noms des joueurs correspondants avec les numéros qu'ils porteront, de sorte que le public n'aura aucune difficulté à suivre les mouvements de chacun des joueurs.

La joute de cet après-midi sera fort disputée, mais toute brutalité sera bannie, grâce aux instructions sévères qui ont été données à cet effet aux joueurs des deux clubs.

Les billets pour la joute Témiscués-Canadien seront en vente aujourd'hui jusqu'à 12.30 a.m., au ma-

gasin de chaussures Dorval, rue Saint-Laurent.

Le National, de son côté, ne sera pas inactif aujourd'hui, car il se rencontrera avec l'équipe de Bob Fleming à Scarborough Beach et cette joute n'intéresse pas moins les amateurs.

L'équipe du National a quitté Montréal hier soir à destination de Toronto, par le convoi du Grand-Tronc à 10 h. 30. Les joueurs suivants font le voyage: L'Heureux, Gatta, Décarie, Duckett, Clément, Lachapelle, C. Deganne, E. Gauthier, E. Boulianne, J. Lamoureux, D. Pitre, Cadotte, Briault et Sarrazin.

Le Toronto craint nos violet et blanc, et comme mesure d'entraînement, les Bleachers ont joué la semaine dernière avec le Témiscués, pour le championnat de la ville de Toronto, et on pourra se convaincre par le résultat de la joute de cet après-midi, que les Toronto ne sont pas joueurs à dédaigner.

Le National, de son côté, a eu des pratiques qui ont été suivies avec assiduité par les joueurs, et ceux qui les ont vus sur le champ d'entraînement ont été émerveillés par la confiance et les "habitués" sortent victorieux des Bleachers.

La confiance étant cependant une vertu qu'il n'est pas toujours bon de pratiquer à la lettre, le capitaine Lachapelle et le gérant Catharich ont fait savoir à leurs hommes qu'ils auront à faire face à des adversaires plus redoutables que les Témiscués. Il leur faudra donc jouer en conséquence, car s'ils perdent aujourd'hui, cela ne leur ferait pas perdre le championnat, il est vrai, mais diminuerait de beaucoup leurs chances de décrocher le titre qu'ils convoitent, et que nous leur souhaitons de tout cœur.

Le MARATHON DE HAMILTON

Liste des coureurs inscrits. — Edouard Fabre, de Montréal parmi les concurrents

- (Service particulier)
- Hamilton, Ont., 24. — Le marathon du "Spectator", aujourd'hui servira au choix des coureurs aux Jeux Olympiques de Suède. La liste des inscriptions comprend les noms suivants:
- 1.—Milton Fenn, Vermont A. C., Toronto.
 - 2.—Harry E. Jensen, Pastime A.C., New-York.
 - 3.—Jacob Wireth, Y.M.C.A., Brandon.
 - 4.—Wm. G. Murray, Central Y.M.C.A., Toronto.
 - 5.—Edward Cotter, Post Office A.C., Toronto.
 - 6.—Claude Richardson, Alert A. C., Hamilton.
 - 7.—Charles Cook, Army Medical Corps, Hamilton.
 - 8.—David Henry Irish Canadian A. C., Caledonia.
 - 9.—John Clark, Y.M.C.A., Dundas.
 - 10.—Wm. Jones, Vermont A.C., Toronto.
 - 11.—Geo. Richards, Irish Canadian A. C., Hamilton.
 - 12.—James A. Deltow, St. Mary's.
 - 13.—Robert O'Brien, Irish Canadian A.C., Toronto.
 - 14.—Robert Fowler, Cambridge, Mass.
 - 15.—Jack Gleason, Bronx Church House, Elizabeth, N. J.
 - 16.—Frank Ruggerio, Bronx Church House, N. Y.
 - 17.—Harry J. Smith, Bronx Church House, New-York.
 - 18.—Wm. Rosette, Pastime A.C., New-York.
 - 19.—James Duffy, Eaton A.C., Toronto.
 - 20.—Emile A. Beyley, Toronto.
 - 21.—James A. Begley, Toronto.
 - 22.—James A. Graham, Rhode Island A.C., Lockport.
 - 23.—Arthur B. Scholes, Toronto.
 - 24.—S. M. Whinipian, Central Y.M.C.A., Buffalo.
 - 25.—Frank M. Murphy, Vermont A. C., Toronto.
 - 26.—Charles White, Vermont A.C., Toronto.
 - 27.—Daniel Sheridan, Vermont A.C., Toronto.
 - 28.—Percy Wyer, Vermont A.C., Toronto.
 - 29.—Stephen Hindle, East End, Y.M.C.A., Hamilton.
 - 30.—Edouard Fabre, National Harriers Club, Montréal.
 - 31.—Stanley Charman, Independent Labor Party, Hamilton.
 - 32.—John Hill, H.A.A.A., Vermont A. C., Toronto.
 - 33.—Frank Lansing, Vermont A.C., Toronto.
 - 34.—Joseph d'Ucas, St. Lawrence A. C., Hamilton.
 - 35.—W. W. Henderson, Hamilton.
 - 36.—Andy Pettit, Stoney Creek.
 - 37.—Thomas Herbert, Alert A.C., Hamilton.
 - 38.—E. E. Gladwell, Immanuel Congregational Church A.C., Hamilton.
 - 39.—Norman Reid, Y.M.C.A., Dundas.
 - 40.—John Maynard, Hamilton.
 - 41.—W. R. Laing, Y.M.C.A., Hamilton.
 - 42.—Ted Philips, Broadview Y.M.C.A., Toronto.
 - 43.—William Gingell, Broadview Y.M.C.A., Toronto.
 - 44.—Douglas Thompson, Hamilton.
 - 45.—James Alexander, Y.M.C.A., Belleville.
 - 46.—James Birke, Bathurst, Y.M.C.A., Toronto.
 - 47.—Jack Lighthouse, H.A.A.A., Hamilton.
 - 48.—Stanley McLeod, E.E.Y.M.C.A., Hamilton.
 - 49.—Fred Hull, Jr., Y.M.C.A., Dundas.
 - 50.—Howard Williams, Y.M.C.A., Hamilton.
 - 51.—John Duff, Army Medical Corps, Hamilton.
 - 52.—James Smith, Hamilton.
 - 53.—Harold Wyer, Vermont A.C., Toronto.
 - 54.—Ernest Wyer, Vermont A.C., Toronto.

Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi dans les ligues Nationales et Américaines.

LIGUE AMERICAINE

St-Louis	001001001-3	9	0
Philadelphie	030010300-9	14	2
Lake, Brown et Stephens, Kettlers, Bender et Thomas.	010000100-2	7	1
Détroit	001000000-3	10	3
Washington	001000000-3	10	3
Burns, Dubue et Stange; Hughes et Henry, Ainsmith.	000001030-3	13	2
Cleveland	0000400101-8	9	3
George et Easterly, Adams; Cicotte, Wood et Simsaker.	100000054-10	10	3
Chicago	000201001-4	12	3
New-York	000201001-4	12	3
Benz, Peters et Sullivan; Hoff, Vaughn, McConnell et Sweeney.			

POSITION DES CLUBS

Chicago	25	8	758
Boston	20	10	667
Washington	16	14	533
Détroit	15	17	499
Philadelphie	13	14	481
Cleveland	13	15	464
New-York	8	19	206
St-Louis	8	21	276

LIGUE NATIONALE

Pittsburg	000102000-3	11	1
Boston	000000001-6	1	1
Adams et Kelly; Brown et Kling.	030007000-10	15	2
Cincinnati	030007000-10	15	2
St-Louis	030007000-10	15	2
Geppard, Smith, Humphries et McLean, Steele, Woodburn, Sallee et Wingo.			

Dates ouvertes pour les autres joues.

POSITION DES CLUBS

New-York	22	6	783
Cincinnati	22	10	683
Chicago	15	14	517
Pittsburg	13	14	481
Philadelphie	13	14	481
St-Louis	13	20	412
Boston	11	20	355
Brooklyn	9	18	333

Un nouveau gérant pour Indianapolis

CHAS. O'LEARY SUCCEDE A JAMES BURKE, M. LE PRÉSIDENT WATKINS DONNE SA DÉMISSION.

Indianapolis, 24 mai. — W. H. Watkins, président, et James Burke, gérant, du club Indianapolis, de l'Association Américaine, ont donné leur démission hier, et Charles O'Leary, avant-garde, succède à Burke comme gérant.

La divergence d'opinion des directeurs a été la cause de ces démissions. Watkins était co-propriétaire et président du club Indianapolis depuis nombre d'années. O'Leary, le nouveau gérant, est un ex-joueur du club de "Tigers".

Est paru: — "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

Finy Tim gagne la première course

CE CHEVAL A BATTU LE FAVORI SONG OF ROCKS DANS LA PREMIÈRE ÉPREUVE D'HIER APRÈS-MIDI AU PARC DELORIMIER.

Quoique la température fût favorable hier après-midi, la piste n'était pas moins lourde, et plusieurs éleveurs n'ont pas fait courir leurs chevaux. L'assistance était la plus considérable du meeting et les "bookies" ont encaissé de forts montants.

La première course fut une victoire facile pour le second choix Finy Tim devant Ste-Agathe et le favori Song of Rocks. Le grand outsider McAndrews se révéla "bon mudder" en prenant la deuxième épreuve à la cote de 10 pour 1.

Calthumpian s'adjugea la troisième course à une cote également très favorable. Le favori Téméraire ne fut jamais dans l'argent.

Voici les résultats détaillés des courses:

1ère course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

2ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

3ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

4ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

5ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

6ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

7ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

8ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

9ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

10ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

11ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

12ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

13ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

14ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

15ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

16ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

17ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

18ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

19ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

20ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

21ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

22ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

23ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

24ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

25ème course: 1er, Finy Tim, Burns, 109, 3 à 1 et 1 à 2; 2e, St. Agathe, Girondo, 109, 7 à 1, 3 à 1 et 3 à 2; 3e, Song of Rocks, Denison, 1x7, 6 à 5, 3 à 5. Temps: 1.05 4/5. Mabel Virginia, Garden of Roses, Fleming et Dorris Ward ont aussi couru.

Dans le monde de la crosse

Des incidents provoqués par des causes semblables à celles qui ont valu une suspension imméritée à Ty Cobb n'ont pas lieu sur les terrains du Big Four s'il n'en tient qu'à la présidence Quin. Il a assisté, samedi dernier, à l'incident qui faillit mettre Querrie aux prises avec un spectateur qui l'insultait grossièrement, et sa première démarche fut d'avertir la direction des Bleachers qu'elle serait tenue responsable de ce qui pourrait arriver. Cette attitude du président eut l'effet désiré, car l'insulteur fut prestement expulsé du terrain. M. Quin a averti tous les clubs du Big Four de faire respecter l'ordre sur ses terrains, à défaut de quoi une amende de \$100 leur sera imposée.

Billy Fitzgerald a eu à se plaindre des arbitres qui ont officié samedi dernier, à Scarborough Beach. Le "boy" de Saint-Catharines a tombé sous le coup d'une amende qui lui a défilé la langue et lui a fait donner l'opinion suivante aux journaux après la joute: "Ce sont les arbitres qui feront le succès du Big Four ou contribueront à sa ruine. D'après moi, les arbitres de ce calibre sont clairsemés et le Big Four ferait bien de mettre des apprentis à l'essai. L'arbitre qui sait tenir compte des circonstances dans lesquelles une faute est souvent commise vaut mieux que celui qui applique les règlements dans toute leur rigueur à propos de tout et de rien. Prenez par exemple le jour de samedi dernier. Le terrain était glissant et plusieurs coups portés régulièrement pour mettre un rival en échec ont mal atteint leurs hommes parce que ceux-ci perdirent pied. Les amendes ont été plus que responsables. Encore une fois, que le Big Four nous donne de bons arbitres, et son succès est assuré."

Une injonction a été présentée ce matin au juge Morrison, de la Cour Suprême, pour empêcher Clifford Spring et W. Turnbull, de prendre part à la joute Vancouver - New-Westminster, vendredi prochain. L'avocat H. W. Vendrell a produit des affidavits de M. R. J. Fleming, de Toronto, attestant que ces joueurs avaient signé des contrats pour jouer avec l'équipe de crosse de Scarborough Beach. Après avoir lu les affidavits, Sa Seigneurie a refusé d'accorder l'injonction avant que les deux joueurs intéressés eussent été avertis des procédures prises contre eux. La cause a été renvoyée au jeudi. Cette décision du tribunal permettra aux New-Westminster de ne pas être pris par surprise.

Clifford Spring et Len Turnbull, s'aligneront aujourd'hui contre les Vancouver au Queen's Park. S. H. le juge Morrison a refusé hier d'accorder l'injonction demandée par M. Fleming pour les empêcher de jouer. La Cour décide ensuite que la cause sera entendue au mérite mardi prochain, et que le seul recours de M. Fleming contre ces deux joueurs, sera de les poursuivre en dommages, devant les tribunaux.

En apprenant, hier, que le club Toronto avait pris des procédures contre Spring et Turnbull, Can Jones fit mander un taxi et fila à pleine vitesse vers le domicile de Lalonde et de Cameron, qu'il fit embarquer immédiatement pour aller les chercher dans un endroit où les officiers de la loi ne pourraient les trouver à temps pour leur servir les papiers timbrés que les clubs Toronto et Irish-Canadian leur ont fait servir. Ces deux joueurs prendront part à la partie d'aujourd'hui, mais n'apparaîtront sur le terrain qu'à l'heure fixée pour la partie.

L'équipe des Témiscués a quitté Toronto pour Montréal hier soir. Les Indiens rencontreront le Canadien cet après-midi à Maisonneuve, et il est fort probable que l'alignement du club d'Illanans Point différera quelque peu de celui qui a joué trois parties depuis le commencement de la saison. Charlie Querrie est en négociations avec Jack Shea, et il se pourrait bien que le rapide coureur des Sénateurs remplirait la position de troisième défense contre les Irish-Canadians.

Le Canadien possède une équipe bien équilibrée qui gagnera sûrement contre les meilleurs clubs du Big Four.

Charlie Querrie donnera congé à plusieurs de ses joueurs s'ils ne peuvent réussir à vaincre le Canadien cet après-midi.

La saison de l'Association de Crosse de Winnipeg commencera le 28 mai. Des équipes intermédiaires et juniors font partie des séries.

Est paru: — "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier

Le vol. franco 27cts

EN VENTE AU DEVOIR

Ligue Canadienne

Voici le résultat des parties jouées hier après-midi dans la ligue canadienne:

Ottawa 000001200-3 8 2
St-Thomas 110000000-2 7 2
Kubat et Rowe; Jacobson et Powers.

Berlin 02100000000000-3 7 3
London 0001000100001-4 8 4
Bramble et Boyle; Hynes et Bowerman.

Peterboro 012010010-4 5 3
Guelph 012010010-5 7 1
Deer et Trout; Ryan, Beahn et Hemlock.

Armand St-Louis vs Montferrand

Notre petit prodige, Arm. St-Louis rencontrera ce soir, dans une lutte décisive, Jos. Montferrand au Redoubt, à Maisonneuve.

Les habitués du Parc connaissent l'histoire et la rivalité qui existe entre les deux hommes, nul n'est besoin d'écrire un chapitre à ce sujet. Il suffit de dire que ceux qui assisteront à cette rencontre, qui doit être finale, en auront pour leur argent et verront un combat digne des rencontres poids lourds du parc.

La prise d'artel sera prohibée à la première chute et permise aux deux derniers. La rencontre sera pour un enjeu de \$200. Si toutefois des personnes veulent mettre de l'argent sur Jos. Montferrand, ils n'auront qu'à se présenter aux adresses suivantes:

Wilfrid Lapointe, salle de billard, coin Frontenac et Ste-Catherine.
Arm. St-Louis, 68 Poupard.
J. L. Pineau, 37 Ave. Archambault.

Avis aux Amateurs de Baseball et de Crosse

Si vous désirez savoir les dates des parties de crosse et de baseball tout ce que vous avez à faire, c'est d'écrire au rédacteur du sport au "Devoir" en incluant un timbre d'un sou ainsi que le coupon ci-dessous et vous recevrez une carte indiquant les dates des parties de baseball du club Montréal, de la ligue internationale, à Montréal et à l'étranger, ainsi que l'échelle des parties de crosse du "Big Four" et de la N. L. U.

Ces cartes sont en carton, avec un encadrement en métal, et peuvent être mises dans une poche de veste. Tous les amateurs voudront s'en procurer une.

Ecrivez dès maintenant car elles sont prêtes pour la livraison.

IMPORTANT

Toute demande devra être accompagnée du coupon ci-dessous avec votre nom et votre adresse.

D. I. COUPON

Ce coupon, accompagné d'un timbre d'un sou, donne droit à une carte indiquant les dates des parties de crosse du Big Four et de la N. L. U., ainsi que les parties de baseball du club Montréal de la ligue internationale, à Montréal et à l'étranger.

NOM

ADRESSE

NOCES D'ARGENT

Du Monastère du Précieux Sang d'Ottawa

On nous écrit :

L'an dernier, la communauté du Précieux Sang célébrait les noces d'or de sa fondation. C'était la jubilation dans toutes les maisons de cet Institut. De ces cœurs de vierges montait ardente et vive la reconnaissance envers le Dieu d'amour et sa très sainte Mère. La voix des bons journaux annonçant ce joyeux anniversaire à tout un peuple catholique l'invitait à prendre part à ces réjouissances et à ces témoignages de gratitude. C'était justice, car la Communauté du Précieux Sang n'est pas une étrangère dans notre Canada. Elle est essentiellement d'origine canadienne; elle prit naissance sur les bords du Yamaska, dans la jolie ville de St-Hyacinthe. Elle eut pour fondatrice, Mère Catherine Aurélie Coudette, une sainte femme, au cœur brûlant d'amour et à l'âme débordante de zèle. Quand Dieu veut accomplir une mission importante, créer une œuvre qui devra servir à la gloire et à la faire aimer, il se choisit un instrument docile, un instrument qu'il prépare et couvre de sa protection. C'est ainsi qu'il en agit à l'égard de cette âme d'élite, qui lui exprime dans l'intimité de la prière et du silence, son désir d'être adoré et glorifié dans son sang précieux, versé généreusement sur la croix pour le rachat de l'humanité.

Adoration et réparation : telle fut la semence jetée dans une terre si bien préparée, qui elle germa et s'épanouit en une œuvre féconde et durable qui, depuis un demi-siècle, a produit tant de bien sur notre sol canadien et même en pays étranger. C'est la gloire de notre épiscopat catholique d'avoir favorisé l'établissement et le développement de ces maisons bénies où de jeunes vierges, se vouant à la vie consacrée, viennent d'elles-mêmes d'un cœur joyeux, se grouper autour du tabernacle, pour y passer des heures, des années, leur existence toute entière, pour y chanter derrière les grilles du cloître l'hymne de la prière et de la pénitence, pour adorer, dans le recueillement, le Sang de Jésus et s'immoler comme victimes dans un but de réparation. Ottawa, ouvert ses portes hospitalières à cette communauté si hautement approuvée par l'Eglise et favorisée des grâces insignes du ciel. Il y a aujourd'hui 25 ans le 24 mai courant, que ces dévouées religieuses venaient fonder une maison de leur Institut au milieu de nous, à l'appel sympathique du regretté Mgr Duhamel. Ce saint évêque, se laissant guider uniquement par son esprit de foi éclairé et un grand fond de tendresse paternelle, avait jugé l'heure opportune de doter sa ville archiepiscopale d'une communauté contemplative qui allait couronner cette magnifique efflorescence de maisons religieuses. C'est l'œuvre, et aux œuvres de charité déjà établies dans le diocèse. Son choix tomba sur l'Institut du Précieux Sang. Voici comment il s'exprimait dans une lettre pastorale à ses ouailles, annonçant la fondation d'un Monastère des Sœurs du Précieux Sang :

"En secondant l'agrandissement de cet Institut, nous avons eu, au même temps l'intention de favoriser par nous l'accroissement de la vie de prière et d'oraison. Et s'il fallait un motif pour arrêter notre choix et déterminer nos préférences, ne l'avons-nous pas surabondamment dans l'objet spécial proposé au zèle de ces religieuses comme aussi aux vœux des chrétiens. Jésus-Christ nous a aimés, dit St-Jean, (apoc. 1. 5) et nous a lavés de nos péchés dans son sang". "C'est par son sang qu'il nous a ouverts le ciel, selon la doctrine du grand apôtre, et Notre-Seigneur ne nous a-t-il pas dit le premier : "Ceci est mon sang qui sera répandu pour tous".

"L'autre motif qui nous les a fait choisir, est qu'elles se proposent de glorifier et honorer particulièrement celle-là même qui est l'Auguste Patronne de cet archidiocèse, la Vierge Marie, immaculée dans sa conception, en union avec laquelle ces religieuses adorent le Sang du Rédempteur. Après un quart de siècle, jetons un regard sur l'œuvre de bien qu'espèrent de ces ferventes religieuses, le vénérable archevêque. C'est faire acte de justice et de gratitude que de rendre hommage à leur vertu et à leur dévouement. L'apostolat social qu'elles remplissent au sein de l'Eglise et de notre société. Car il faut le dire à haute voix et à répéter souvent. Les communautés contemplatives ont une place d'honneur bien marquée dans l'Église de Dieu. Elles jouent un rôle de sanctification et de réparation auprès des peuples. Apôtres, elles le sont par la prière, l'adoration et le sacrifice, par l'immolation et l'union la plus intime au divin Crucifié du Calvaire. Ah ! sans doute c'est un apostolat obscur que celui-ci, qui s'échappe à plus d'un, mais combien agréable à Dieu et utile à la société ! Laissons parler en nous l'esprit de foi, et ces communautés contemplatives nous apparaîtront dans tout leur éclat, comme l'ornement et la force de l'Eglise, comme un organe précieux dans le corps mystique du Christ. La prière, pour l'individu comme pour la société ne doit pas être un vain mot, une occupation d'aucune utilité pratique. Dieu lui-même nous a enseigné à prier. Il nous en a fait un devoir strict. Jésus-Christ l'a consacré par son

exemple. Sa vie fut une vie de prière et un long achèvement vers le Calvaire. N'est-ce pas surtout par ses ardentes supplications de son cœur maternel que la Vierge immaculée a coopéré à notre salut ? N'est-ce pas par leur vie contemplative et intérieure que les saints se sont élevés au degré sublime de la plus haute perfection, et ont imprimé au plus vif de leur cœur les vertus intimes du divin modèle ? La nature, d'ailleurs, nous impose la prière, elle est, selon saint Thomas, le propre de la créature raisonnable, nécessaire à l'âme comme la respiration l'est au corps. D'accord avec la nature, l'Eglise, interprète officielle de Dieu nous la demande. "Rendez grâce en toutes choses, nous dit saint Paul, telle est la volonté de Dieu." Ce devoir de l'humanité envers son créateur se manifeste par l'adoration, s'exprime par une prière de soumission et de dépendance, mais parce que l'homme, devenu pêcheur, sent le besoin de l'expiation, sa prière ne doit pas être seulement une prière de soumission et de louanges, mais une humble supplication, une demande de miséricorde et de pardon. Pour que cette union entre Dieu et l'homme, entre la société et le divin Créateur atteigne une plus haute perfection, pour que sur la terre se reproduise, le plus parfaitement possible, ce concert d'adoration et d'actions de grâces que les anges et les bienheureux font monter continuellement vers le trône divin, Dieu a voulu que certaines familles religieuses fissent de la prière leur travail et leur art. Dieu a voulu que dans certaines solitudes, il y eût des âmes qui remplissent l'office de l'office des anges, que des âmes s'élèvent sur les ailes de la prière pour adorer et expier en faveur de l'humanité; mission sublime vraiment digne de l'invention divine, office précieux et noble travail relevant celui qui le remplit ! Aussi a-t-on vu dans tous les siècles une armée d'heureuses victimes de l'amour divin se réfugier dans les retraites des cloîtres, conduites sans doute par le souffle céleste. L'Eglise a voulu également qu'il y eût dans son sein des communautés à physiologie diverse qui exprimeraient dans leur ensemble toutes les vertus du divin Rédempteur et reproduiraient dans son corps mystique les différents mystères de sa vie. Pensant que les unes sont occupées à soulager les misères humaines, à secourir les infortunés physiques, à instruire les intelligences et à former le cœur des enfants, les autres, loin du bruit du monde, à l'ombre d'un cloître se livrent à des prières prolongées, même pendant la nuit, offrent leurs vies en victimes pour la conversion des pêcheurs, demandant pardon pour les crimes sans nombre qui se commettent, apaisant ainsi la justice de Dieu outragée, prêtent à délater et à frapper les malheureux pécheurs. Quand la prière diminue sur la terre, c'est l'heure des grandes calamités qui sonne. On a dit avec raison que les communautés religieuses étaient le paratonnerre de la société. Cette parole est surtout vraie des communautés contemplatives qui ont dans ces lieux solitaires, dans le silence et la solitude, même pendant la nuit, offrent leurs vies en victimes pour la conversion des pêcheurs, demandant pardon pour les crimes sans nombre qui se commettent, apaisant ainsi la justice de Dieu outragée, prêtent à délater et à frapper les malheureux pécheurs. Quand la prière diminue sur la terre, c'est l'heure des grandes calamités qui sonne. On a dit avec raison que les communautés religieuses étaient le paratonnerre de la société.

Cette parole est surtout vraie des communautés contemplatives qui ont dans ces lieux solitaires, dans le silence et la solitude, même pendant la nuit, offrent leurs vies en victimes pour la conversion des pêcheurs, demandant pardon pour les crimes sans nombre qui se commettent, apaisant ainsi la justice de Dieu outragée, prêtent à délater et à frapper les malheureux pécheurs. Quand la prière diminue sur la terre, c'est l'heure des grandes calamités qui sonne. On a dit avec raison que les communautés religieuses étaient le paratonnerre de la société. Cette parole est surtout vraie des communautés contemplatives qui ont dans ces lieux solitaires, dans le silence et la solitude, même pendant la nuit, offrent leurs vies en victimes pour la conversion des pêcheurs, demandant pardon pour les crimes sans nombre qui se commettent, apaisant ainsi la justice de Dieu outragée, prêtent à délater et à frapper les malheureux pécheurs. Quand la prière diminue sur la terre, c'est l'heure des grandes calamités qui sonne. On a dit avec raison que les communautés religieuses étaient le paratonnerre de la société.

Voilà les réflexions, un peu longues, peut-être, que m'a suggérées cet anniversaire du Monastère du Précieux Sang d'Ottawa. Qui pourrait nier le bien immense que ces bonnes religieuses ont accompli durant 25 ans dans notre ville et aux environs. Ceux-là seuls qui ont appris à les connaître, qui les ont vues accomplir leur noble devoir, qui ont été favorisés des grâces divines par l'intercession de leurs ferventes prières, peuvent apprécier dans une bonne mesure les bienfaits signalés de leur apostolat social. Disons-le à la louange de la bonne population d'Ottawa et de tout le diocèse, la communauté du Précieux Sang est ici aimée et appréciée. Des son arrivée, elle a été accueillie avec une grande générosité. Ce ne fut depuis ce temps qu'un échange continu de sympathies et de bienveillance. On ne peut juger par cette foule de personnes toujours plus nombreuses qui aux heures de prière, s'en vont le visiter, demandant des prières et des pénitences, les unes pour la conversion d'un fils, d'un père, d'un époux, les autres pour la réussite d'une entreprise, ou toute autre faveur. On a confiance que ces saintes religieuses, dans la vie et dans la mort, ont un long gémissement vers le Dieu du Calvaire et une adoration perpétuelle de son Sang Précieux, leur oblation miséricordieuse, secours et protection. Et l'expérience est là pour attester que leur espérance n'est point

puisque nous voyons la rive prochaine et que nous ne nous laissons envisager que l'eau... nous l'eau... Courant sous l'onde, un domestique vint s'enquérir des ordres de Mlle de Beaumanoir. La femme de chambre demandait "si Mademoiselle ne voulait pas des chaussures, un manteau pour rentrer". Le domestique apportait aussi un télégramme. Le duc prévenait que, vu le mauvais temps, tous les excursionnistes coucheraient à Riva et rentreraient le lendemain matin seulement. —"Dix qu'il ne pleuvra plus, commanda Perle, pas avant, vous m'apporterez des chaussures. Le domestique s'éloigna. Entendue, la pluie sans relâche tombait drue. —"Je me demande ce que ce garçon pense, à cet instant où il nous laisse, vous et moi, seuls au fond de ce parc immense... —"Il pense que vous me faites la cour. Il se trompe, vous l'avez dit. —"Et cela vous est égal ? —"Que vous ne me fassiez pas la cour ? —"Non, que ce garçon ait le droit de s'imaginer le contraire. —"Complètement égal. Je n'ai d'ailleurs pas l'habitude de me soucier de l'opinion de l'humanité en général et des domestiques en particulier. Au ton si incommensurablement distant, Jean se hâta : —"Nous n'avons pas le droit de scandaliser nos serviteurs. —"Et moi, j'ai le droit d'être poli !

Legouvernement impuissant à la réprimer

La grève des débardeurs à Londres va causer une nouvelle défaillance industrielle dans le Royaume-Uni.

Londres, 23. — Les efforts du gouvernement, en vue de provoquer une entente entre les débardeurs et les compagnies de navigation et de transport n'ont pas abouti et l'on croit généralement que le conflit qui commencera demain sera beaucoup plus sérieux que celui des mineurs. On a peu d'espoir de réussir à éviter la grève et si les débardeurs n'obtiennent pas ce qu'ils exigent, tous les employés de compagnies de transport, y compris ceux des compagnies de chemins de fer, abandonneront le travail et le Royaume-Uni aura à souffrir de la plus terrible crise ouvrière qui ait jamais ébranlé le monde industriel. On avait d'abord décidé de ne déclarer la grève que vers la fin du mois de juillet, mais elle a éclaté par le fait que les employés du port ont essayé de faire entrer un récalcitrant dans les rangs de l'Union. Les grévistes demandent l'exclusion des non-unionistes, un tarif de salaire uniforme avec un minimum de \$1.80 par jour.

La grève commença à six heures du matin et 150 navires chargés, d'un tonnage de 1,000,000 dont plusieurs ont à bord des marchandises susceptibles de se détériorer vont être immobilisés dans la rivière Thames. Les entrepôts de Londres contiennent très peu de provisions et la capitale du Royaume-Uni sera bientôt dans la position d'une ville assiégée. Si la grève devient un mouvement national, 500,000 hommes quitteront l'ouvrage.

L'hon. Hazen aux funérailles de Lady Tupper

Ottawa, 24. — Le gouvernement du Canada sera représenté aux funérailles de Lady Tupper, à Halifax, par l'hon. J. D. Hazen, ministre de la Marine et Sir Joseph Pope, du département des affaires extérieures. Les restes mortels arriveront à Québec à bord de l'"Empress of Britain" et seront transportés à Halifax sur un convoi spécial.

Est paru : — "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier. Le vol. franco 27cts. EN VENTE AU DEVOIR

vaine. La prière publique faite en commun ne saurait manquer d'attirer le cœur de Jésus et de produire des fruits de salut, surtout si elle déborde toute brûlante d'âmes vierges qui s'immolent volontairement. Fidèle à l'esprit de la fondatrice, le monastère du Précieux Sang d'Ottawa se maintient dans la ferveur des premières années et se distingue par la plus édifiante régularité. Il a connu les épreuves, rencontré bien des difficultés, enduré bien des privations. C'est là le premier gage de sa vitalité. Dieu l'a visiblement protégé et l'on peut dire en toute vérité qu'il compte comme un des plus florissants. Le nombre de ses religieuses s'accroît et n'est étonné de la manque de ressources pécuniaires et les auraient depuis longtemps réalisés le projet de construire une maison plus hygiénique, plus appropriée aux besoins actuels. Le temps est opportun pour nous de leur prouver par des actes tangibles notre estime et notre gratitude. Ne manquons pas, en ce glorieux anniversaire, de verser une offrande discrète en faveur de ces religieuses dont nous apprécions si justement les plus précieux services. Souhaitons leur encore de longues années de bonheur et de paix.

Ces paroles de Mgr Duhamel par lesquelles il terminait sa lettre pastorale que j'ai citée plus haut me reviennent à la mémoire. Ne craignons pas leur répétition, de manière à nous en servir. "La Providence et la générosité des catholiques de cette ville et du diocèse tout entier, vous seront comme des trésors où vous pourrez puiser en temps opportun."

UN AMI DE L'ŒUVRE. Est paru : — "A BOUT PORTANT" de Nap. Tellier. Le vol. franco 27cts. EN VENTE AU DEVOIR

SPORT

(Suite de la 4e page)

Dans la ligue Internationale

Les joueurs des clubs Montréal et Providence avaient congé hier après-midi et se sont rendus au Parc Delormier pour assister au meeting du Montreal Driving Club.

Tous sont revenus enchantés et avec plusieurs dollars de plus dans leur poche, car la chance les a favorisés dans les paris. Aujourd'hui, il y aura deux parties au Parc Attwater. La première sera jouée cet avant-midi et commencera à 10 h 30 et la seconde à 3 h 30 p.m. Les parties jouées, hier après-midi dans la Ligue Internationale ont donné les résultats suivants :

R.H.E. Newark 00110000-3 8 1 Toronto 00400000-4 9 Batteries — Barberich et McCarthy; Lush, Mueller et Higgins. Jersey City 03000000-3 5 1 Buffalo 00142000-9 9 0 Batteries — McHale et Wells; Stroud et Schang. R.H.E. Baltimore 00020000-4 8 2 Rochester 02420100-9 12 3 Brock, Smith, Adams et Payne; Martin et Blair.

La boxe à Toronto

Toronto, 24 mai. — L'A.A.U. a publié hier soir le programme officiel des rencontres qui auront lieu ce soir. Les représentants montréalais inscrits dans les combats de ce soir sont les suivants :

105 lbs. — Joe Carpenter vs Ed. Williams, British-United. 105 lbs. — P. S. Kelly vs Henry Houle, West End. 125 lbs. — H. Beveridge vs J. Convery, Calgary, Alta. 135 lbs. — W. Dawson vs J. Lindella, British-United. 135 lbs. — Andrew McConnell vs A. Cox, British-United. 145 lbs. — Peter Kelly vs A. R. Lake, British-United. 155 lbs. — Dave Marshall vs S. A. Alexander, British-United.

Propos Sportifs

George Hodgson, de la M.A.A.A., a détenu tous les records d'intérêt sportif à la nage, a obtenu la permission de prendre part aux Jeux Olympiques de Stockholm, sans passer par les tournois éliminatoires. On annonce que les parties du club Berlin de la Ligue Canadienne seront jouées à Windsor ou Chatham, car on ne croit pas pouvoir se procurer un terrain où l'on pourrait charger une entrée. Plusieurs croient qu'elles seront jouées à Waterloo. La question sera décidée d'ici quelques jours.

Le lanceur Leclair, du club de baseball Montréal, a été cité au club Bridgeport, de la Ligue Connecticut, où il aura l'opportunité de faire valoir son savoir-faire.

Le club Montréal ne joue pas aujourd'hui, mais tous les records d'intérêt sportif à la fête de la Reine Victoria il jouera deux parties avec Providence, la première à 10 heures 30 a.m. et la seconde à 3 heures p.m.

Après Providence viendra le club Toronto. Les Leafs joueront samedi, dimanche, lundi et mardi prochain. Les Royals ont gagné 6 parties et en ont perdu 6, depuis qu'ils jouent à Montréal cette année et il reste encore six parties à jouer avant qu'ils aillent à l'étranger.

Le club d'Eddie McCafferty, l'ex-gérant du Montréal occupant la deuxième position dans la Ligue New-York State, Bailey, ex-joueur des Royals a chargé du premier but et fait merveille.

M. J. J. O. Ledoux et Henri Hébert sont partis ce matin pour Hamilton en compagnie d'Edouard Fabre, le vaillant coureur de l'A.A. d'A. Nationale. Le club de baseball Wanderer ira rendre visite au club Joliette dimanche prochain. Les deux clubs sont en excellente forme et l'on peut s'attendre à une partie très contestée.

Le hockey Trudel qui s'est maintes fois distingué en tant que joueur au Canada et des États-Unis, pourrait le président du Jockey Club d'Ontario qui l'accuse de ruiner sa carrière en lui refusant une licence pour le circuit canadien.

Excursion spéciale du C.P.R. Montréal à Shawinigan Falls et retour, billets bons pour partir par le train qui part de la place Viger à 9.10 a.m. et bons pour retour jusqu'à 27 mai. Adultes \$1.75, enfants 90c. réc.

Marché de Montréal

INDUSTRIE LAITIÈRE

FROMAGE

De l'Est 14c 1/4 à 14c 1/2 Crémier, choix 26 3/4 à 27c

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS

Oeufs choisis 23c à 23c 1/2 Oeufs, No 1 24c à 25c

VOLAILLES

Dindes, la livre 19 à 20c Poulets, la livre 16 à 17c Volailles, la livre 12c à 12c 1/2

PRODUITS DE LA FERME

Strop d'érable en boîte, 7c à 7c 1/2 Sucre d'érable, la livre, 9c 1/2 à 10c

HARICOTS

De l'Ouest 14c 1/2 à 15c 1/2

MIEL

Blanc 10c 3/4 à 11c 1/2 Brun 07c à 08c Brun coulé 08c à 10c Brun coulé 07c 1/2 à 08c

POMMES DE TERRE

Au wagon, le mille 2.10 à \$2.15 Patates canadiennes, la poche \$1.35 à \$1.45 Green Mountain 1.70 à 1.75

LE FOU

Extra, No 1 \$16.50 à \$17.00 No 2 15.50 à 16.00

L'AVOINE

Canadiens, No 2, de l'Ouest 47c 1/2 à 48c

LA FARINE

Manitoba, patentes blé de printemps, premières \$5.70

ISSUES DE BLE

Son de Manitoba 23.00 Recoupes 25.00

AVOINE ROULEE

Avoine roulée, le baril \$4.65

LE BETAIL A MONTRÉAL

Jeunes bœufs \$5.75 à \$6.00 Vaches 4.50 à 4.45

PROVISIONS

Les prix suivants nous sont fournis par la Laing Packing & Provisions Company.

Lard pesant, Can. Short Cut, Mess, baril, 35-45 morceaux \$22.50

Lard Can. Canada, 25-35 morceaux, baril 22.00

Lard de France, pesant, baril 22.00

Pickled rolls, baril 20.50

Lard clair, tout gras du dos, baril 40-50 morceaux 23.50

SAINDOUX PUR

Tierces, 375 livres 12c Boîtes, 50 lbs, net, doubler parchemin 18c 1/2

Saindoux, 50 lbs, Net, ténacité limitée 12c 1/4

Seau de bois, 20 lbs, Net, doubler, parchemin 12c 1/2

Seau en ferblant, 20 lbs, bruts. Caisse 10 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleue 12c 1/2

Caisse 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleue, la livre 12c 5/8

Caisse 3 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleue 12c 3/4

Saindoux en carré d'une livre en caisse 13c

SAINDOUX COMPOSÉ

Tierces, 375 livres 8c 1 Boîtes 7 lbs, Net, doubler parchemin 8c 5/8

Tinettes, 50 lbs net 8c 3/4

Seau en bois, 20 lbs, net 9c

Seau en ferblant, 20 lbs, bruts. Caisse 10 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleue 9c 1/4

Caisse 5 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleue 8c 3/8

Caisse 3 lbs, Tins, 60 lbs, en caisse bleue 9c 1/8

Briques 60 lbs en caisse, pte. 1 livre 9c 3/4

VIANDÉ SALEE

Bacon vert, France 11c Bacon Long Clear, léger 12c

Bacon Long Clear, pesant 10 1/2c

FETE VICTORIA

Billets d'aller et retour au prix d'un billet simple.

Bons pour partir les 23 et 24 mai. Limite de retour, 27 mai 1912. AGÉABLES EXCURSIONS D'APRÈS-MIDI

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 60c; Yverville, 70c; Rafat; chemins à bord aux prix de la ville.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC. — Départ à 7 p. m. Le lundi, mercredi et vendredi, par le nouveau vapeur "Saguenay". Les mardi, jeudi et samedi par le vapeur "Québec".

LIGNE SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec à 8 a. m. les mardi, mercredi, vendredi et samedi, pour Chicoutimi et ports intermédiaires.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO ET HAMILTON. — Via les Mille Îles, et la Baie de Quinte, le vapeur Belleville part chaque vendredi à 7 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 9-11 SQUARE VICTORIA

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 60c; Yverville, 70c; Rafat; chemins à bord aux prix de la ville.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC. — Départ à 7 p. m. Le lundi, mercredi et vendredi, par le nouveau vapeur "Saguenay". Les mardi, jeudi et samedi par le vapeur "Québec".

LIGNE SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec à 8 a. m. les mardi, mercredi, vendredi et samedi, pour Chicoutimi et ports intermédiaires.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO ET HAMILTON. — Via les Mille Îles, et la Baie de Quinte, le vapeur Belleville part chaque vendredi à 7 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 9-11 SQUARE VICTORIA

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 60c; Yverville, 70c; Rafat; chemins à bord aux prix de la ville.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC. — Départ à 7 p. m. Le lundi, mercredi et vendredi, par le nouveau vapeur "Saguenay". Les mardi, jeudi et samedi par le vapeur "Québec".

LIGNE SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec à 8 a. m. les mardi, mercredi, vendredi et samedi, pour Chicoutimi et ports intermédiaires.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO ET HAMILTON. — Via les Mille Îles, et la Baie de Quinte, le vapeur Belleville part chaque vendredi à 7 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 9-11 SQUARE VICTORIA

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 60c; Yverville, 70c; Rafat; chemins à bord aux prix de la ville.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC. — Départ à 7 p. m. Le lundi, mercredi et vendredi, par le nouveau vapeur "Saguenay". Les mardi, jeudi et samedi par le vapeur "Québec".

LIGNE SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec à 8 a. m. les mardi, mercredi, vendredi et samedi, pour Chicoutimi et ports intermédiaires.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO ET HAMILTON. — Via les Mille Îles, et la Baie de Quinte, le vapeur Belleville part chaque vendredi à 7 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 9-11 SQUARE VICTORIA

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 60c; Yverville, 70c; Rafat; chemins à bord aux prix de la ville.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC. — Départ à 7 p. m. Le lundi, mercredi et vendredi, par le nouveau vapeur "Saguenay". Les mardi, jeudi et samedi par le vapeur "Québec".

LIGNE SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec à 8 a. m. les mardi, mercredi, vendredi et samedi, pour Chicoutimi et ports intermédiaires.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO ET HAMILTON. — Via les Mille Îles, et la Baie de Quinte, le vapeur Belleville part chaque vendredi à 7 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 9-11 SQUARE VICTORIA

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 60c; Yverville, 70c; Rafat; chemins à bord aux prix de la ville.

LIGNE MONTRÉAL-QUÉBEC. — Départ à 7 p. m. Le lundi, mercredi et vendredi, par le nouveau vapeur "Saguenay". Les mardi, jeudi et samedi par le vapeur "Québec".

LIGNE SAGUENAY. — Les vapeurs partent de Québec à 8 a. m. les mardi, mercredi, vendredi et samedi, pour Chicoutimi et ports intermédiaires.

LIGNE MONTRÉAL-TORONTO ET HAMILTON. — Via les Mille Îles, et la Baie de Quinte, le vapeur Belleville part chaque vendredi à 7 p. m.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 9-11 SQUARE VICTORIA

Le jour de la fête Victoria, à 2.80, le vapeur "Berthier" partira du quai Victoria et reviendra à 7.30. Excursion à Beauport, 35c; Yverville, 6

François Sauvé un centenaire est décédé hier

Le défunt qui habitait Cornwall, depuis plus d'un demi-siècle, sut conserver jusqu'à ses dernières années une santé vigoureuse.

Cornwall, 24. — M. Frank Sauvé est mort à la résidence de son fils, J. A. Sauvé, à Cornwall, âgé de cent ans, huit mois et sept jours. Le défunt était né dans la province de Québec, mais avait passé la plus grande partie de sa vie à Cornwall. M. Sauvé s'est marié deux fois et sa première femme qui mourut il y a cinquante ans, lui avait laissé plusieurs enfants, dont une seule vit encore, Mme Nelson Tyo, de Charlotte. Sa seconde femme vit encore; Catherine Tyo, fille de Jos. Tyo, de Tystown. Malgré son âge, le défunt avait encore une très bonne santé. M. Sauvé laisse trois fils: Joseph, Pierre et J. A. Sauvé.

Paul Deschanel est élu président

Paris, 23. — Paul Deschanel, membre de l'Académie française, a été élu, aujourd'hui, président de la chambre des députés. M. Deschanel a déjà occupé ce poste pendant quelques années.

LE RESULTAT DU VOTE FINAL

Paris, 24. — M. Paul Deschanel est élu président de la Chambre des députés par une majorité de 84 voix sur cent adversaires. M. Eugène Etienne, cinq cents députés ont voté pour lui; M. Deschanel en a obtenu 292, et M. Etienne 208.

Au dernier tour de scrutin les socialistes ont laché leur candidat Marie-Eduard Vaillant et ont donné leur appui à M. Deschanel, parce qu'il est partisan de la représentation proportionnelle. M. Deschanel est républicain modéré.

La Commission d'enquête retourne à Ottawa

La Commission des Services Publics qui avait commencé à faire une enquête préliminaire sur l'administration du port de Montréal, a terminé ses séances hier matin et ses membres sont retournés à Ottawa aussitôt après. On recommencera l'enquête dans une quinzaine, quand M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du Port, sera revenu de Philadelphie où il assiste au Congrès International de Navigation. Les commissaires seront alors prêts à recevoir toutes les communications qu'on voudra leur faire.

Marconi poursuit

UNE ACTION POUR LIBELLE CONTRE UN JOURNAL BERLINOIS.

Berlin, 24. — William Marconi, directeur général de la compagnie de télégraphie sans fil et G. C. Isaacs ont intenté des actions contre le Welt Ammonac pour libelle. Le rédacteur de ce journal accusait les directeurs de cette compagnie d'avoir exploité la catastrophe du "Titanic" en ne donnant pas les nouvelles afin de pouvoir les vendre.

Les progrès de la chirurgie

CONFERENCE DU PROFESSEUR CARELL, DE NEW-YORK, A TORONTO.

Toronto, 24. — Le professeur Alexis Carell de l'Institut Rockefeller de New York a traité hier soir devant l'Association médicale d'Ontario des expériences chirurgicales faites sur des chiens et des chats depuis six ans, depuis le résultat si jamais elles sont appliquées aux êtres humains, sera des plus intéressants.

L'éminent professeur raconta à son auditoire étonné des opérations telles que le transport de tous les organes d'un chien à un autre chien, d'un chat à un autre chat et même d'un chien à un chat.

L'opinion de Beresford

L'AMIRAL ANGLAIS FELICITE M. WINSTON CHURCHILL DE SA POLITIQUE NAVALE.

Londres, 24. — Dans un discours à Cardiff, hier soir, lord Charles Beresford a dit que l'Angleterre a abandonné la garde et la patrouille de l'Empire Britannique, et a dû faire revenir ses flottes pour défendre le cœur de l'Empire. Il faudrait cependant être capable à tout moment de défendre tout l'Empire.

Beresford a félicité Winston Churchill de la façon dont il administre l'Empire. La visite du premier ministre et du ministre de la marine dans la Méditerranée servira plus l'Empire que celle d'un grand avocat qui va en Allemagne pour parler. Elle aura pour résultat l'augmentation des garnisons de Malte, de Gibraltar et d'Egypte.

Les élections dans la Saskatchewan

Régina, Sask., 24. — Une rumeur qui prend de la consistance dit que la date des élections sera annoncée aujourd'hui. Ce sera probablement le 14 juin.

AVIS. — DEMANDE A été faite à CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission de placer sous terre un réservoir de gazoline sur le lot numéro cadastriel, subdivisions No 3 du Quartier Ouest, No 38 rue Place Youville. La Cie Canadienne de Produits Agricoles, Limitée, No 38 rue Place Youville, Montréal, 23 mai 1912.

A VENDRE

Village de la Pointe-aux-Trembles, entre fleuve et Notre-Dame. Belle propriété comprenant: grande maison en briques, 2 étages, dépendances, etc., terrain 120 x 250, arbres fruitiers, vignes, etc. S'adresser Gohier et Bigras, 71a rue St-Jacques, Tél. Main 8290.

Sept tués et 150 blessés à Budapest

Tel est le lamentable résultat de la proclamation de la grève générale par les socialistes. — On veut le suffrage universel.

Budapest, 24. — La proclamation de la grève générale faite par les socialistes, en guise de protestation contre l'élection du comte Tisza à la présidence de la Chambre d'Assemblée, a eu des conséquences désastreuses. Sept personnes ont été tuées et cent cinquante blessées. Un tiers seulement des ouvriers ont abandonné leur travail.

Au nombre de cinquante mille, ils firent une manifestation en ville, attaquant ceux qui étaient restés au travail, pillant et saccageant les propriétés.

Les grévistes arrêtaient tout le trafic, formèrent des barricades avec des tramways et démolirent des milliers de réverbères. Ils se battirent avec les soldats et le combat dura jusqu'au soir.

Une seconde proclamation fut publiée par les socialistes ce soir demandant aux grévistes de reprendre le travail vendredi matin.

L'un des traits saillants de l'émeute fut la part active qu'y prit un grand nombre d'écoliers et d'apprentis armés de revolvers.

Les grévistes montrèrent une ténacité surprenante et ne quittèrent leurs barricades qu'après qu'elles eurent été mises en pièces. Tous les édifices publics sont actuellement occupés par les soldats.

Cette émeute a une cause toute politique. Les ouvriers s'attendaient à avoir le suffrage universel, mais l'élection du comte Tisza, l'adversaire acharné de toutes les réformes démocratiques à la présidence de la chambre ajourne indéfiniment cette réforme.

La chambre a aussi été le théâtre de désordres. Les membres de l'opposition protestèrent violemment contre l'action arbitraire du président et demandèrent l'ajournement de la séance. Tisza refusa.

Finalement, l'opposition proposa une séance à huis-clos pour discuter la question de l'émeute. Cette motion fut adoptée. Francis Kossuth, chef de l'opposition, demanda au gouvernement de placer le bill de la réforme électorale en première place sur l'ordre du jour.

Pen après le premier ministre Lukacs reçut une délégation des ouvriers promettant d'arrêter l'émeute, s'il voulait leur accorder la permission de tenir une assemblée en plein air. Lukacs répondit qu'il ne pouvait pas leur permettre autre chose qu'une réunion dans une salle.

Le comte Apponyi et autres envoyèrent une dépêche à l'Empereur, lui demandant d'accorder le suffrage universel afin d'éviter une révolution.

Tard ce soir l'Union Socialiste a déclaré que la grève était terminée. Elle devait durer quatre jours.

Budapest, 23. — La police a en toutes les peines du monde à empêcher les émeutiers de plonger la ville dans la noirceur.

Durant la soirée, des bandes de socialistes se sont répandues dans les banlieues, où le pillage des propriétés s'est continué. Une bombe a été placée contre la résidence du baron Voynits et un des murs de la maison a été endommagé.

Les émeutiers ont essayé de mettre le feu à la station de police puis se sont attaqués aux travaux de pavage en asphalte, ils ont traîné au milieu des rues des barils de goudron et y ont mis le feu.

Le trafic des tramways souterrains a été suspendu. On rapporte que plusieurs trains ont été arrêtés dans la banlieue et une grève des employés de chemins de fer est en train de se former.

L'émeute dépasse tout ce qui s'est vu depuis la révolution de 1848. Plusieurs des personnes blessées ne survivront pas.

Londres, 24. — D'après une dépêche du correspondant du "Daily Telegraph", à Vienne, quinze personnes ont été tuées dans les bagarres qui ont éclaté un peu partout.

48 Maures exécutés

LA PUNITION DE CEUX QUI ONT PARTICIPE AUX EMEUTES.

Fes, Maroc, 24. — Quarante-huit Maures, trouvés coupables de participation aux émeutes récentes ont été exécutés ce matin. Le public ne fut pas admis, mais comme on désirait donner un exemple aux troupes Maures, des détachements de toutes les sections ont été envoyés sur les lieux de l'exécution.

UN DINER CHEZ LE SULTAN

Fes, 24. — A l'occasion de l'anniversaire de l'entrée des troupes à Fes, en 1911, le sultan Moulay Hafid a offert à déjeuner aux membres de la mission française, aux généraux Moirier et Brulard et à leurs états-majors.

D'après les derniers renseignements, l'agitation augmente dans les environs de la ville.

Le général Moirier a pris des mesures en vue d'une attaque.

Le charbon bitumineux

Les commissaires ont décidé hier après-midi de demander de nouvelles soumissions pour l'achat de 45,000 tonnes de charbon bitumineux pour les pompes de l'aqueduc. Les soumissions reçues l'autre jour de deux maisons de maudait 44.10 la tonne. M. J. O. Labrecque a écrit aux commissaires qu'il pouvait leur fournir 10,000 tonnes à 43.50.

Les commissaires recommanderont au conseil d'accepter l'offre de la compagnie Saragay de fournir l'eau aux habitants du quartier Bordeaux à raison de 18 sous par 1,000 gallons.

Les recherches du 'Montmagny' sont terminées

Le navire du gouvernement n'a pas repêché une seule victime du "Titanic" dans sa seconde croisière. — Récit du voyage.

Halifax, 23. — Le navire du gouvernement canadien le "Montmagny" est revenu ce matin de son deuxième voyage à la recherche des victimes du "Titanic". Il n'a rapporté aucun cadavre. Le navire a été six jours en mer, et a fait plus de trois mille milles.

Le Rév. S. H. Prince de l'Eglise St-Paul a fait un récit du voyage. C'est avec un profond sentiment de tristesse, dit-il, que nous passâmes à l'endroit où le "Titanic" avait sombré et comme si les éléments eussent voulu être à l'unisson de nos âmes, les cloches du navire poussées par le vent, tintaient par intervalle.

Quinze minutes après notre arrivée, le vent faiblir, le soleil apparut et les cloches ne se firent plus entendre. Le premier cadavre trouvé fut celui d'un commis de bord; il avait un pardessus et aucune marque d'identité ne put être trouvée sur sa personne.

Le jour suivant, bien que le brouillard fut très épais, ils virent à l'horizon, et aussi des chapeaux, du bois poli et un morceau de bois carré que l'on crut être une partie du "Titanic".

La seule marque d'identité trouvée sur la petite Syrienne était une croix d'or qui était suspendue à son cou.

Le deuxième voyage dura quatre jours, et durant ce temps pas un seul cadavre n'a été vu.

Le "Montmagny" rencontra l'"Algerine" dimanche. Le dernier vestige du "Titanic" vu par l'équipage du "Montmagny" a été une ceinture de sauvetage, et à tous il semblait qu'un cadavre était dans cette ceinture.

Il y a tout lieu de croire qu'on ne pourra retrouver aucun autre cadavre.

Le capitaine Johnson, du département de la Marine et des Pêcheries, était sur le "Montmagny". Il a fait une enquête sur la température de l'eau, les courants, etc.

Le "Montmagny" fit la rencontre de plusieurs banquises, à 11 h. 30, lundi, le navire passa sur la scène du désastre où un service funéraire eut lieu pour feu George Wright, qui était membre de l'Eglise St-Paul.

L'immigration anglaise au Canada

M. Hawkes, chargé par le ministre de l'intérieur de faire une enquête sur ce sujet, vient de soumettre son rapport. — Ses conclusions.

Ottawa, 24. — Le rapport de M. Arthur Hawkes, de Toronto, commissaire spécial de l'immigration nommé par l'hon. M. Robert Rogers, ministre de l'intérieur, pour faire une enquête complète sur la question de l'immigration au Canada, a été publié hier. Il est daté du 18 mars et a pris la forme d'un livre bleu.

La principale recommandation que fait M. Hawkes dans son rapport est en faveur de la nomination d'une commission dont le président serait le chef du service de l'immigration et qui déterminerait la part que doit prendre le gouvernement du Dominion, pour défrayer les frais du service d'immigration de chaque province, proportionnellement à l'importance de ce service.

M. Hawkes aborde le problème du point de vue général des neuf provinces canadiennes, et il dit que si la solution qu'il propose est complexe, elle peut être réalisée par une administration soucieuse des intérêts du pays. La commission qu'il s'agit d'ériger, établirait l'uniformité et la régularité d'action dans la politique d'immigration du Dominion.

Dans l'introduction à son rapport, M. Hawkes dit au ministre de l'intérieur, ces paroles significatives: —

"Permettez-moi de dire que j'apprécie hautement la confiance que vous m'avez témoignée en me demandant de faire ce rapport, et d'ajouter que je tiens compte de ce qui vous a été dit quand il a été question de ma nomination. Je n'ai pas sollicité d'emploi au service du gouvernement et comme ce travail a été entrepris sans aucune stipulation d'ordre financier, je serai heureux si la publication des résultats justifie les dépenses encourues".

Après avoir mentionné son itinéraire dans les Iles Britanniques et au Canada, M. Hawkes parle des constatations qu'il a faites. Il dit entre autres choses: —

"Que le Dominion réforme son système d'immigration de façon à la rendre aussi permanente qu'il est possible et à la distribuer également selon les besoins de chaque province".

Sur cette recommandation, M. Hawkes propose la constitution de la commission centrale, avec tout le soin qui a présidé à la constitution de la commission des chemins de fer. Le ministre de l'intérieur devrait être président de la nouvelle commission, qui fixerait l'ordre de ses réunions selon les besoins du service. La commission établirait les grandes lignes de la politique générale d'immigration, qui serait ensuite approuvée par décret du conseil des ministres.

Outre le ministre de l'intérieur, la commission devrait compter parmi ses membres un représentant de chacune des provinces du Dominion.

M. Hawkes critique sévèrement le système de recrutement actuellement en usage; il reconnaît le service rendu par les compagnies de navigation et par différentes sociétés; il recommande l'octroi de primes d'encouragement et déclare que la clé du problème est entre les mains du gouvernement canadien.

Haldane est-il en villégiature ou en mission?

On s'intéresse beaucoup dans les milieux diplomatiques au départ de Lord Haldane pour la Forêt Noire.

Londres, 23. — La visite que fait actuellement lord Haldane n'a aucun but officiel, comme celle de février dernier, d'ailleurs, lorsque le ministre de la guerre anglais alla rencontrer Guillaume II. On fait remarquer qu'il va prendre des vacances dans la Forêt Noire. Mais c'est dans cet endroit qu'il aura plus de chances de s'entretenir avec les ministres allemands.

L'amiral Tripitz se rend tous les jours à la Forêt Noire en juin, et il a tout lieu de croire que le ministre de la marine allemande rencontrera M. Haldane en cet endroit.

L'endroit précis de la Forêt Noire où se rend lord Haldane n'a pas été donné, car il désire ne pas être dérangé.

"Le Berliner Tageblatt" dit: "On ne peut longtemps soutenir que ce voyage est fait dans un but de santé. L'Allemagne est sans contredit la plus mauvaise place qu'aurait pu choisir lord Haldane, à cause des derniers événements."

Pour vérifier la présence des icebergs

Le micro-thermomètre, invention d'un professeur de McGill, a été employé avec utilité à bord du Royal George — Ce qu'en dit le capitaine de ce navire.

Le professeur Barnes, de l'Université McGill, inventeur du micro-thermomètre pour découvrir les icebergs à une grande distance sur la mer, est arrivé à Montréal, hier, sur le "Royal George", à bord duquel il a fait l'expérience de son invention. Grâce à son instrument il a découvert la présence d'un iceberg à dix milles de l'endroit où se trouvait le navire.

Le capitaine Harrison, du "Royal George", tout en louant fort l'instrument, n'a pas voulu dire s'il serait utile aux navigateurs. L'instrument, dit-il, est très sensible et enregistre un millième de degré. L'eau se refroidit sur une distance de plusieurs milles dans le voisinage d'un iceberg, mais il faudrait savoir si l'instrument peut enregistrer la présence d'un iceberg dans un temps de brouillard, car lorsque le temps est clair on peut apercevoir les banquises.

D'un autre côté, le bureau hydrographique naval de Washington a reçu le rapport du capitaine Carter, du "Minia", qui dit qu'un avertissement de la présence des banquises, vieux de vingt-quatre heures n'est d'aucune utilité pour les navires qui se dirigent vers le nord de l'Atlantique. Ce rapport discrédite toutes les méthodes actuellement en usage pour signaler les icebergs. Il rapporte aussi des observations qui contredisent toutes les théories précédentes à propos du mouvement des icebergs.

Le rapport du capitaine nie aussi que la présence des icebergs soit marquée par un abaissement de la température.

Les femmes hindoues gagnent leur point

Ottawa, 24. — Les deux femmes Sikhs qu'on détenait à Vancouver sous prétexte qu'elles avaient violé la loi d'immigration qui leur défend d'entrer au pays, et dont la cause était devant les tribunaux, ont été libérées. Elles ont obtenu la permission de rester au Canada. Ainsi l'a décidé l'hon. Robert Rogers, sans toutefois vouloir établir un précédent. M. H. Stevens, M.P., Vancouver, était à Ottawa hier et a interviewé M. Rogers sur la question. M. Stevens prétendait que chacun de ces cas devait être examiné suivant leurs mérites respectifs. C'est ce que pensait M. Rogers et c'est ce qu'il a mis en pratique, dans cette affaire des deux Sikhs.

Pas de militarisme

LE DUC DE CONNAUGHT DIT QUE C'EST FOLIE DE PARLER D'ARMEMENT AU CANADA.

Toronto, 24. — Son Altesse Royale le duc de Connaught a assisté, à la célébration de l'"Empire Day", à la cathédrale St-James, où il a passé en revue 3,300 cadets. Il a dit en les complimentant de leur bonne tenue qu'il était fâché de parler de militarisme au Canada.

Il ne pouvait vraiment croire que l'on prenait pour du militarisme la fondation de corps de cadets. Lors de la décoration des monuments, qui suivit la revue, le duc a placé lui-même sur le monument de sa mère, les offrandes données par les enfants des écoles.

Wilbur Wright est mourant

LA FIN DU FAMEUX AVIATEUR EST ATTENDUE D'UN MOMENT A L'AUTRE.

Dayton, Ohio, 24. — Les parents et les amis de Wilbur Wright, le fameux aviateur et constructeur d'aéroplanes attendent à sa mort d'un moment à l'autre. Wright souffre de la fièvre typhoïde.

Orville Wright, le frère du malade, a déclaré ce matin que les médecins considéraient comme très petites les chances de guérison du malade dont la température a été alarmante depuis une semaine.

L'élection présidentielle

Newark, New Jersey, 23. — Les élections pour le choix des délégués à la convention de Chicago auront lieu mardi prochain. Le président Taft et Théodore Roosevelt ont commencé ce soir leur campagne dans l'Etat.

Les troupes ont à leur tête un Garibaldi

Le petit-fils de l'agitateur italien prend le commandement suprême des troupes fédérales dans l'Etat de Sonora.

San-Antonio, Texas, 24. — Le président Madero a mis le colonel Giuseppe Garibaldi, petit-fils de l'agitateur italien, à la tête des troupes fédérales de l'Etat de Sonora. Garibaldi est arrivé hier à Agua Prieta, à la tête de 800 hommes; il a une mitrailleuse.

Il a combattu pour Madero dans sa révolte contre Porfirio Diaz et il commandait les troupes qui ont pris Juarez. Il porte son argent sur lui et avait \$25,000 quand il est passé par le Texas du semaine dernière; il a un crédit illimité sur le compte particulier de Madero qui est immensément riche.

Garibaldi a averti Madero qu'Orozco envahirait la Sonora par Casas Grandes si les fédéraux du général Huerta le forcent à retrahir sur Chihuahua. L'Italien veut lui offrir la bataille des qu'ils seront en contact pour l'empêcher de disperser ses troupes en guérillas.

Corralitos, Mexico, 24. — A 9 heures hier soir, les troupes d'Orozco ont dû battre en retraite devant le feu meurtrier de l'artillerie de Huerta. Les pertes sont nombreuses des deux côtés. On s'est battu jusqu'à la nuit noire.

L'exploration de l'Ungava par la T. S. F.

Une curieuse suggestion vient d'être faite à ce sujet, par l'un des membres de la Commission Internationale des eaux.

Ottawa, 24. — On est à faire une suggestion assez curieuse à Ottawa, en demandant l'autorisation d'explorer les terres du nord du Canada jusqu'à l'océan Arctique et jusqu'à l'Ungava, au moyen de la télégraphie sans fil.

C. A. May, de la section canadienne de la Commission Internationale des Eaux, qui est très intéressé dans le développement de l'ouest canadien, serait le promoteur du projet. Il voudrait qu'on fit placer des stations de télégraphie sans fil sur différents points de ces vastes territoires inexplorés. Les explorateurs, les savants et les ingénieurs pourraient alors étudier dans place les ressources de ces terrains et faire rapport de leurs recherches à un bureau central par marconigramme. On a déjà préparé une carte indiquant où pourraient être ces diverses stations télégraphiques. Ainsi on pourrait en établir au Cap Chisleigh à l'île Charles, etc.

La position des candidats à la présidence

Le président Taft a actuellement 519 délégués en sa faveur, et Roosevelt, 367. — Aucun d'eux ne peut être mis encore en nomination.

Washington, 23. — Malgré leurs assertions, ni Taft ni Roosevelt n'ont assez de délégués pour se faire nommer.

M. Roosevelt a 367 délégués et en compte 200 additionnels. MM. La Follette et Cummins ont à eux deux 46 délégués. Quatorze délégués ne sont réclamés par aucun candidat. Ohio n'est pas compté dans les chiffres que nous donnons ci-dessous: —

Pour Taft. — Alabama, 24; Alaska, 2; Arkansas, 18; Colorado, 12; Connecticut, 14; Delaware, 6; District de Colombie, 2; Floride, 12; Georgia, 28; Hawaii, 6; Indiana, 18; Idaho, 2; Illinois, 2; Iowa, 16; Kentucky, 23; Kansas, 2; Louisiana, 20; Massachusetts, 26; Michigan, 20; Mississippi, 20; Missouri, 12; Montana, 8; Nevada, 6; New Hampshire, 8; New Mexico, 7; New-York, 83; Oklahoma, 2; North Carolina, 1; Pennsylvanie, 6; Philippine Islands, 2; Porto Rico, 2; Rhode Island, 10; South Carolina, 18; Tennessee, 23; Utah, 8; Vermont, 6; Virginia, 24; Washington, 11; Wyoming, 6. Total pour Taft, 519.

Pour Roosevelt. — Californie, 26; Idaho, 6; Illinois, 56; Indiana, 10; Kansas, 18; Kentucky, 1; Maine, 12; Maryland, 16; Massachusetts, 10; Michigan, 10; Minnesota, 24; Missouri, 16; Nebraska, 16; New Mexico, 1; New-York, 7; North Carolina, 23; Oklahoma, 16; Oregon, 10; Pennsylvanie, 70; Tennessee, 1; Vermont, 2; West Virginia, 16. Total pour Roosevelt, 367.

Pour La Follette. — Wisconsin, 26; North Dakota, 10. Total, 36. Pour Cummins. — Iowa, 10. Etats à venir: Ohio, 48; Texas, 40; Arizona, 7; New-Jersey, 28; South Dakota, 10. Total, 132.

Délégués contestés. — Troisième, Indiana, 2; onzième, Kentucky, 2; Premier, Troisième, Cinquième et Quatorzième, Missouri, 8; troisième, Oklahoma, 2. Total, 14.

Sommaire. — Taft, 519; Roosevelt, 367; La Follette, 36; Cummins, 10; contestés, 14; à venir, 132. Grand total, 1,078.

La cale-sèche de Québec

Ottawa, 24. — M. Morris F. G. Wilson, d'Angleterre, expert en cale-sèches, est arrivé à Ottawa et représentera le gouvernement dans le choix d'un emplacement pour la cale-sèche de Québec. Les uns pensent que la cale-sèche devrait être construite à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, tandis que d'autres soutiennent que Lévis occupe une position plus avantageuse, parce que l'eau y est plus profonde et qu'on y a déjà le matériel de radoub.

M. Wilson a été choisi par l'armistice britannique à la demande du gouvernement canadien.

La Convention des Chambres de Commerce

La dernière séance est marquée par l'adoption de plusieurs résolutions importantes, et par l'élection du bureau de la fédération. — Chicoutimi sera le prochain endroit de convention.

(Service particulier)

Trois-Rivières, 23. — La convention de la Fédération des Chambres de Commerce, de la Province de Québec, a tenu sa dernière séance hier après-midi.

Dès l'ouverture, l'assemblée discute la question du colportage et demande au gouvernement de faire porter un numéro aux colporteurs, d'y indiquer le genre de licence à eux accordée et de forcer les colporteurs à porter ce numéro, bien en vue sur leur voiture ou sur leur cassette.

M. Geo. Gauthier traite de l'évaluation de la propriété et appuie fortement sur la valeur de la propriété dans les paroisses de la province de Québec. M. A. E. Dubuc, de Chicoutimi, fait quelques observations dans le même sens que son prédécesseur et suggère à la convention de demander au gouvernement de forcer les petites municipalités à tenir une meilleure comptabilité, et à faire faire annuellement l'inspection de leurs livres.

Les délégués adoptèrent unanimement une résolution de M. A. E. Dubuc, dans ce sens.

M. Geo. Gauthier traite longuement de la question de la comptabilité et de la nécessité d'uniformiser les différents systèmes.

La convention adopte ensuite unanimement la proposition de la chambre de Thetford Mines, à l'effet que le gouvernement oblige les municipalités à se protéger plus efficacement contre les incendies. La convention décide de demander au Bureau d'Hygiène d'exiger la destruction des vieux matelas d'hôpitaux.

La convention vote unanimement une répartition annuelle de vingt-cinq centimes qui sera prélevée sur tous les membres de la Fédération.

La séance se termine par les élections des officiers pour l'année 1912-1913.

M. Isale Préfontaine, est réélu président d'honneur, M. Vandry, refuse un autre terme et M. J. E. A. Dubuc, de Chicoutimi est élu président, M. J. F. Bouliais est nommé vice-président, M. F. H. Hébert, de Sherbrooke, 2ème vice-président, M. Arthur Leont est réélu secrétaire-trésorier; MM. Armand Chaput, Wm. Marsh, Laurin et Ostreign, sont élus membres du bureau de direction.

MM. D. F. Bouchard, de Saint-Hyacinthe, Robert, de Marieville, Isale Préfontaine, président d'honneur, Geo. A. Vandry, de Québec et Marsh, de Québec, sont membres du comité d'arbitrage pour 1912-13.

La prochaine convention de la Fédération aura lieu à Chicoutimi. La convention se clôture par un vote de remerciements à la ville de Trois-Rivières, au président et aux membres de la chambre des Trois-Rivières.

Le général Otter

L'INSPECTEUR EN CHEF DE LA MILICE ASSISTE A UNE PARADE DU 51ème DES HIGHLANDERS ROYAUX.

Le régiment du 51ème Royal Highlanders s'est réuni au grand complet hier soir au Champ de Mars où il a fait des manœuvres et des évolutions qui ont été très admirées par les 2,000 spectateurs qui s'étaient réunis pour assister à cette parade de nos populaires "Kilties".

Il s'agissait d'une préparation à la revue du 1er juin qui doit avoir lieu au Parc Lafontaine, à l'occasion de la remise du drapeau au régiment.

Le général Otter et son aide de camp assistaient hier soir aux exercices des Highlanders et quoi qu'ils n'aient pas exprimé leur opinion, on a pu constater que la satisfaction qu'exprimait le général et son aide de camp en approuvant à tout instant